



# Mot du Maire

Mot du maire	1-2
Trombinoscope	3
Budget 2017	4
Délibérations	5 à 6
Informations diverses	7 à 12
Vie de la commune	13 à 22
Mots croisés	23
Calendrier des fêtes et solution des jeux	24
Etat civil	25
Tarifs salle des fêtes	26
Revue de presse	27 à 30



L'année 2017 restera marquée par les élections présidentielles et législatives. On nous promettait du changement et ce fut un grand chambardement avec un nouveau président et une assemblée nationale composée aux trois quarts, de nouveaux députés. Cependant, l'équation financière de la France reste la même, diminuer les déficits et la dette. Nos nouveaux gouvernants sauront-ils trouver les équilibres budgétaires, sans continuer à peser financièrement sur les collectivités. Pour nous Largeassiens, la baisse de 50% de notre DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'état représente déjà 50000€ de recettes en moins, par an. En conséquence, nous sommes obligés de réduire nos dépenses et de fonctionner différemment. Je pourrais vous citer bien des exemples, comme la suppression de l'éclairage public pendant la période estivale ou la diminution des coûts des illuminations de Noël, mais cela reste marginal. Ce sont surtout les postes d'entretien des bâtiments et de la voirie qui sont les plus impactés. Ils

restent tout de même raisonnables et rationnels (60000€ pour la voirie et 40000€ pour les bâtiments). Malgré cela, le conseil municipal reste engagé et volontaire pour dynamiser et développer notre commune. En début d'année, nous avons pris la décision de mettre le prix de vente des parcelles du lotissement Les Champs Berton à 1 euro le m<sup>2</sup>. A ce jour, elles sont toutes vendues ou en procédure de réservation. Au delà de l'activité procurée aux artisans, ces constructions conforteront notre démographie. Avec les nombreuses transactions immobilières qui se finalisent depuis 18 mois, notre population est en hausse. Le dernier recensement le confirme. Cette croissance est essentielle pour le dynamisme de notre commune ; elle permet la pérennisation de notre école, notre artisanat, nos associations et nos commerces.

Et nos commerces en milieu rural en ont bien besoin. La boulangerie, faute de chiffre d'affaires suffisant a fermé ses portes le premier septembre. Le conseil municipal recherche la meilleure option pour rendre viable et attractif ce magasin si utile à beaucoup d'entre nous. Différentes solutions existent : distributeur, dépôt, épicerie associative, regrouper la boulangerie et l'épicerie. Un questionnaire vous a été soumis début Décembre afin de vous associer à notre réflexion pour connaître vos souhaits et vos suggestions. Vos réponses nous orientent sur l'hypothèse la plus crédible, à savoir la création d'une épicerie associative, mais la reprise de la boulangerie, voire la coexistence des deux, ne sont pas écartées.

Côté artisanat et industrie, nous ressentons une embellie. L'entreprise MONOSEM, emblème de la commune, avec son carnet de commandes bien rempli fait appel à une main d'œuvre locale satisfaite de trouver du travail à proximité. De nouveaux artisans se sont également installés. Aussi, je voudrais mettre en avant deux entreprises artisanales qui ont cédé leur activité : la menuiserie Bouju et le garage Fournier. Je les remercie pour nous avoir apporté leur savoir faire et un service de qualité durant de nombreuses années. Je souhaite à la menuiserie « le chêne créatif » dirigée par Mr Bonneau et au garage « Largeasse automobile » dont le propriétaire gérant est Mr Hippeau beaucoup de succès dans leur travail. Je souhaite aussi une bonne réussite à Mr Brosseau gérant de la « sarl Brosseau-Billaud » installé en menuiserie et charpente depuis le 01/01/18 à la Nouette et Mr Aguggiaro qui tient une activité de traiteur, rôtiisseur au 1 rue Adrien Violeau.

Pour 2018, le projet d'aménagement de la rue la République devrait prendre forme. Après l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques durant le premier semestre, suivront les travaux de structure et de finition qui répondront à plusieurs de nos attentes : la sécurité routière et l'embellissement de l'entrée du bourg, route de l'Absie. Ce projet reste conforme à nos engagements de valorisation de notre commune.

Un nouveau lotissement est à l'étude. Il se situera dans le prolongement des Champs Berton en remontant sur le village de la Croix Robert. L'esquisse retenue compte 22 parcelles. Pour raison financière, sa mise en œuvre se fera en trois phases. Nous espérons que sa viabilisation sera opérationnelle fin 2018. En attendant, il nous reste en proposition de vente, une dizaine de parcelles constructibles situées au cœur du bourg et à côté de la résidence Bellevue.

En 2018, l'Agglo2b, notre partenaire incontournable, continuera de mener, à bon train, les politiques nécessaires à notre territoire. Les objectifs sont toujours d'améliorer, dans ses nombreuses compétences, les services qu'est en droit d'attendre la population.

- Un PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est en cours de préparation. Il fixera les règles d'occupation de l'espace pour les 10 ans à venir et déterminera précisément l'aménagement de notre commune.

- le ramassage des déchets ménagers va changer. Les conteneurs existants dans les écarts et le ramassage en porte à porte dans le bourg vont disparaître. Nous disposerons d'une carte d'accès pour déposer nos déchets aux différents points d'apport volontaire. Deux zones sont retenues, l'une à l'emplacement actuel du point propre à côté de l'atelier communal et l'autre entre la Chabirandière et les Jolains direction le Fay. Des agents vous rendront visite pour vous informer sur ce nouveau mode de collecte des déchets. Grâce à un tri plus optimal, les volumes de déchets ménagers devraient diminuer et donc réduire les coûts.

- Depuis le premier janvier, l'Agglo a pris la compétence « eau potable » et déléguée sa gestion au SVL, ce qui ne change rien aux usagers que nous sommes.

- le transport solidaire est opérationnel.  
- La construction d'un pôle d'échanges multimodal et de la cité de la jeunesse et des métiers, devrait débuter en 2018 sur le site de la gare de Bressuire. Ce sera le gros investissement 2018.

Comme nos communes, l'Agglo 2B a vu ses dotations de l'état baisser. Dans un souci de préserver ses marges de manœuvre budgétaire, le conseil communautaire a donc décidé d'augmenter, certes modestement, le taux d'imposition sur la taxe d'habitation, comme en 2016. J'ai toujours voté contre mais cette année encore nous n'étions que 3 sur 81 conseillers communautaires !!! Il est toujours dommage de mettre en avant lors de regroupement de communes, les gains économiques et quelques années plus tard d'augmenter les impôts. Espérons qu'à long terme de réelles économies d'échelle se dégageront pour maintenir et améliorer les services existants.

Vous remarquerez que le bilan des actions municipales menées en 2017 est dense et les perspectives pour 2018 à nouveau intenses. Dans ce cadre, je tiens à remercier les membres du conseil municipal pour leur action et leur engagement afin de maintenir la vitalité de notre collectivité. J'adresse des remerciements tout aussi sincères à l'ensemble du personnel communal, qui contribue également à la bonne marche de nos services et à la réalisation de nos projets. Je remercie chaque bénévole qui s'implique avec passion, chaque association pour le travail accompli et tout ceux d'entre vous qui embellissent et dynamisent notre commune.

A toutes et à tous, je vous souhaite santé, bonheur et réussite pour cette année 2018.

Meilleurs vœux à tous.  
Jean-Jacques GROLLEAU



## Infos Services

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

1 rue de la République - 79240 Largeasse  
Le secrétariat est ouvert de 9h00 à 12H30 et de 13H30 à 18H00, les lundis, mercredis, jeudis après midi et vendredis. Il est fermé au public le mardi toute la journée et le jeudi matin, mais vous pouvez nous joindre au téléphone, en cas d'urgence :  
Tél : 05.49.72.02.10 / Fax : 09.70.32.02.96

### BOITE AUX LETTRES (mairie)

Elle recevra vos plis, règlements, suggestions...et les clés des salles, en dehors des heures d'ouverture du secrétariat.  
Mail : [communelargeasse@orange.fr](mailto:communelargeasse@orange.fr)  
Site : [largeasse.fr](http://largeasse.fr)  
facebook : Commune-de-largeasse

### AGENCE POSTALE

Ouverte l'après-midi les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 13H30 à 18H00.  
Fermée le mardi.  
L'heure limite de dépôt du courrier est 15H00.

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CAF

Antenne de Parthenay – 32 rue Louis Aiguillon  
Permanence Mardi - Mercredi de 9 H à 12 H et 13 H 30 à 16 H 30 – Jeudi 9 H à 13 H

### MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Permanence à BRESSUIRE, au 146 Bd de Poitiers, tous les mardis de 9 H 30 à 12H, les jeudis de 13 H 30 à 16 H 15.  
Permanence en Mairie de L'ABSIE, salle B, le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 9 H 30 à 12 H  
Centre Médico-Social à MONCOUTANT, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois de 14 H à 16 H 30

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme ROUSSELOT - Tél. : 05.49.72.62.75  
Permanence au Centre Social à MONCOUTANT, tous les jeudis de 9 H 30 à 12 H.  
Permanence à la Mairie de L'ABSIE les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 10 H à 12 H.

### SECURITE SOCIALE (C.P.A.M.)

Permanence à BRESSUIRE, 3 Bd Alexandre 1<sup>er</sup> - Le 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> lundi du mois de 9H à 12H.  
Et les mardis et jeudis de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 15 H 30 - mercredis de 13 H 30 à 15 H 30.

### TRESOR PUBLIC

124 bd de Poitiers 79300 BRESSUIRE  
- Ouverture du Lundi au Vendredi de 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 15 - 16 H 00  
Téléphone : 05.49.81.58.00

# le Conseil Municipal



Jean-Jacques Grolleau  
Maire



François Motard  
1<sup>er</sup> adjoint



Christelle Bodin  
2<sup>ème</sup> adjoint



Thomas Michonneau  
3<sup>ème</sup> adjoint



Dominique Baudouin



Cécile Sauvêtre



David Jarry



Olivier Jarry



Alain Hilker



Julien Bonnet



Véronique Gilles



Fabrina Fazilleaud



Michel Rouillier

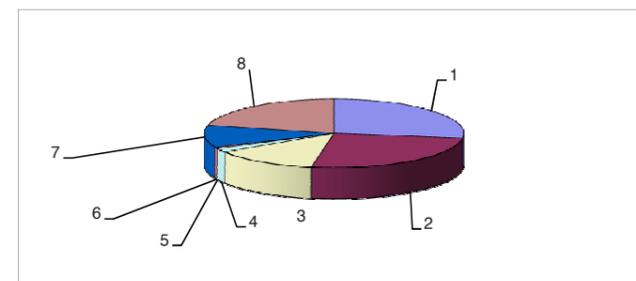


Michel David

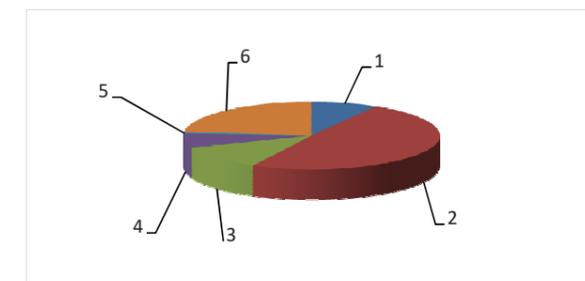
# Budget 2017

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
<b>1/ Charges à caractère général</b> (alimentation, électricité, eau, combustibles, entretien, assurance, fêtes, transport scolaire ...)	257 900,00 €
<b>2/ Charges de personnel</b>	243 600,00 €
<b>3/ Autres charges de gestion courante</b> (service incendie, subventions allouée aux associations et école...)	124 000,00 €
<b>4/ Charges financières (intérêts d'emprunts)</b>	18 000,00 €
<b>5/ Dépenses imprévues</b>	138,58 €
<b>6/ Dotations aux amortissements</b>	5 000,00 €
<b>7/ Autres charges exceptionnelles</b>	100 000,00 €
<b>8/ Virement à la section d'investissement</b>	201 000,00 €
<b>9/ reversement &amp; restitution s/impots</b>	2 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>951 638,58 €</b>

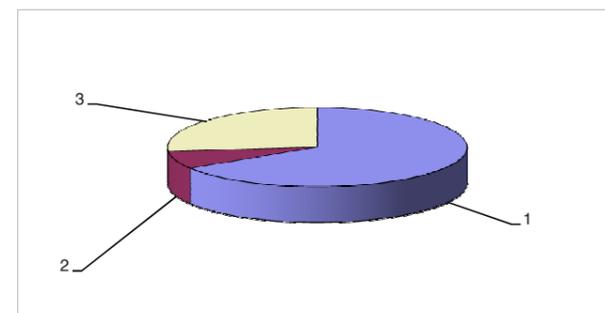


RECETTES	
<b>1/Produits des services</b> (cantine, location salles..)	79 500,00 €
<b>2/ Impôts locaux dont :</b>	<b>468 000,00 €</b>
taxe d'habitation	94 091,00 €
foncier bâti	105 190,00 €
foncier non bâti	85 283,00 €
reversement TP	183 426,00 €
<b>3/ Dotations et participations</b> (état, département ...)	<b>110 000,00 €</b>
<b>4/ Autres produits de gestion</b>	<b>65 000,00 €</b>
<b>5/ Atténuation de charges</b>	<b>7 000,00 €</b>
<b>6/ Excédent 2015</b>	<b>222 138,58 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>951 638,58 €</b>

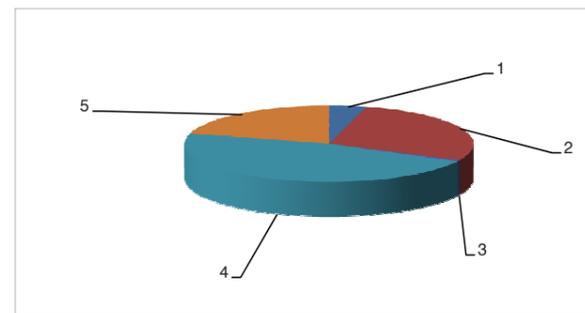


## SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
<b>1/ Travaux d'équipement, dont</b>	<b>480 500,00 €</b>
Matériel et mobilier	8 000,00 €
Bâtiments	40 000,00 €
Colombarium	12 000,00 €
Aménagement rue de la République	178 500,00 €
Voirie	74 000,00 €
Chemin des chironis	20 000,00 €
Extension gymnase	18 000,00 €
Projet MAM	130 000,00 €
<b>2/ Remboursement d'emprunts</b>	<b>53 000,00 €</b>
<b>3/Déficit antérieur reporté</b>	<b>194 137,32 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>727 637,32 €</b>



RECETTES	
<b>1/ Récupération TVA</b>	<b>30 000,00 €</b>
<b>2/ Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>201 000,00 €</b>
<b>3/ Dotations aux amortissements</b>	<b>5 000,00 €</b>
<b>4/ Affectation résultat 2016</b>	<b>338 637,32 €</b>
<b>5/ Emprunts</b>	<b>150 000,00 €</b>
<b>6/ Dépôt et cautionnement</b>	<b>3 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>727 637,32 €</b>



# Les Délibérations

## Séance du 11/01/17

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les difficultés rencontrées au lotissement des Champs Berton pour vendre des parcelles. Depuis 4 ans, aucune parcelle n'a trouvé preneur. Il est vrai que le marché de l'immobilier subit de plein fouet la crise financière et les difficultés à obtenir des crédits.

De plus, l'absence de vente des parcelles occasionne un préjudice économique important pour la commune. En plus des frais d'entretien, ces terrains non vendus ne procurent pas de recettes liées aux impôts tels que la taxe d'habitation ou la taxe sur le foncier bâti.

Il propose donc de porter le prix de vente actuel qui est de 12.90 € TTC le m<sup>2</sup> à 1 € TTC le m<sup>2</sup>. Cette baisse attractive devrait permettre à de nouveaux propriétaires de s'installer sur la commune.

Les objectifs visés sont :

- le maintien des 3 classes de l'école de Largeasse
- le maintien des derniers commerces: boulangerie épicerie et restaurant
- l'accroissement de la population qui compte à ce jour 740 habitants.

Monsieur le Maire précise qu'il sera demandé des critères supplémentaires au règlement en vigueur au lotissement des Champs Berton

Les parcelles vendues seront construites sous deux ans sinon la commune reprendra la parcelle sans compensation financière;

Les jeunes ménages seront prioritaires  
Les primo-accédants seront prioritaires

Après avoir entendu le Maire, le Conseil Municipal valide ce nouveau prix de 1€ TTC le m<sup>2</sup> par 10 voies pour et 1 contre.

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal vote comme suit le montant des subventions pour l'année 2017 :

Association	Montant
Groupe local sanitaire de l'élevage	0 €
Groupe de défense contre les ennemis des cultures	750 €
Aide à domicile en milieu rural	2250 €
Association du Foyer Rural	1 000 €
Tennis Club	1 000 €
SCAL	1 000 €
Musiclub	1 000 €
Espoir gymnique	1 000 €
C.C.A.S.	4000 €
O.N.G. « solidarité et fraternité Franco Malgache-UNC »	150 €

M. Le Maire rappelle au Conseil le projet d'aménagement de la rue de la République.

Le cabinet AREA URBANISME a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce dossier, que M. le Maire dépose sur le bureau.

Après étude des documents, l'estimation prévisionnelle des travaux est de 467 764.58 € HT soit 549 542.90 € TTC.

Au regard des modalités de financement existantes, le Conseil municipal voit le plan de financement en sollicitant le soutien financier des différents partenaires, tel que suit :

DETR (Etat) (355 571.14 €)	106 671.34 €
Département (action sécurité)	60 000,00 €
Fonds concours (Agglo2b)	30 000,00 €
Amendes de Police (Département) (30% plafonné à 15 000€)	12 810,00 €
Réserve parlementaire	5 000,00 €
Renouvellement éclairage public (Sieds)	7 500,00 €
CAP 79 (Département)	30 000,00 €
Autofinancement	215 783.24 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :  
- approuve le dossier et le plan de financement tels que présentés,  
- demande à M. le Maire de solliciter toutes les aides financières possibles,  
- s'engage à mettre en place le financement nécessaire.

\*\*\*\*\*

14 barrières de sécurité vont être installées le long du cimetière. Des devis ont été établis :  
Racaud : 291 € HT la barrière  
AXIMUM : 189 € HT la barrière et 150 € de pose par barrière  
Sarl Désobeaux : 810€ HT de pose pour les 14 barrières.

Un devis va être redemandé à la sarl Desobeaux pour avoir le prix unitaire HT d'une barrière.

\*\*\*\*\*

Une nouvelle assignation aura lieu dans 2 mois au tribunal d'instance pour statuer sur le cas de M. LETANG. La présence de M. le Maire est requise.

## Séance du 15/02/17

M. le Maire indique à l'assemblée que M. Romain BENARBIA, a donné son congé du logement qu'il occupait au 5 place de la mairie, pour le 31 janvier 2017.

Mesdames Emeline BLANCHIN et Pauline LEGRIS et travaillant à la maison de retraite de l'Absie, sollicitent l'attribution de ce logement au 15 mars 2017.

Le conseil municipal, après discussion :

- décide d'attribuer à Mesdames Emeline BLANCHIN et Pauline LEGRIS, le logement 5, Place de la Mairie, à compter du 15 mars 2017, pour se terminer le 14 mars 2020.
- le prix du loyer, payable mensuellement et d'avance (avant le 10 du mois) à M. le Trésorier Public de Bressuire est fixé à 420 €. Le prix du loyer sera révisé chaque année à l'échéance de mars.

- autorise le Maire à signer le contrat de location avec Mesdames Emeline BLANCHIN et Pauline LEGRIS sur les bases énoncées ci-dessus.

## Séance du 29/03/17

M. le Maire remet à chaque conseiller l'état 1259 transmis par les services fiscaux (dgfip) mentionnant les bases d'impositions pour 2017.

Le Conseil Municipal, après discussion :

- décide de maintenir les taux de 2016, ce qui correspond aux taux suivants :
  - taxe d'habitation : 14.50 %
  - taxe foncière (bâti) 15.04 %
  - taxe foncière (non bâti) 66.06 %
- donne pouvoir à M. le Maire de signer les documents relatifs à cette opération.

\*\*\*\*\*

Une rencontre a eu lieu le jeudi 23 mars à la Sous-Préfecture de Parthenay. Jean-Jacques GROLLEAU, Dominique BAUDOIN et Cécile SAUVETRE, étaient présents ainsi que M. SANSON, le trésorier de Bressuire venu plaider ce dossier.

Mme la Sous-Préfète s'est montrée à l'écoute mais elle exige de solides arguments d'intérêt public (commerces en difficulté, école neuve, population en baisse depuis des années.....) pour pouvoir accepter ce prix là.

## Séance du 03/05/17

Mail reçu de M. BRU, de la société Néoen. Le couloir aérien de l'armée étant supprimé, il souhaiterait rajouter un deuxième site vers le village du Fay pour 6 éoliennes. Le conseil municipal, après réflexion, refuse la proposition.

## Séance du 07/06/17

Le foyer des jeunes vient de ré-ouvrir. Un règlement et un bureau de parents ont été mis en place. C'est Mmes Christelle BODIN et Myriam COUTANCEAU qui s'en occupent. Pour le moment, cinq jeunes de Largeasse y vont. L'association du foyer rural pourrait participer à l'achat d'un baby-foot.

\*\*\*\*\*

M. le Maire indique que Mme CHARBONNEAU, veut vendre un bout de son terrain pour 5 € le m<sup>2</sup>. Après discussion, le conseil municipal propose de le racheter à 2.50€.

## Séance du 19/07/17

La procédure du redressement judiciaire du restaurant «la Table de Fred» est terminée. La commune a une dette de 2 500€ qui est échelonnée sur 10 ans.

Quant à la boulangerie : le règlement des loyers est très en retard, depuis janvier 2017. Un échéancier a été mis en place et les comptes pour le moment sont bloqués.

Les boulangers s'engagent à verser 500 € de plus par mois. A ce jour, dette de 7 800 €. Ils arrêtent au 1<sup>er</sup> novembre. Une proposition a été trouvée avec les boulangers : gratuité des loyers à compter du 1<sup>er</sup> juillet, soit 5 000 € d'économie pour eux mais ils s'engagent à régler les 7 800 € en conséquence.

Il faudrait arrêter les baux, et peut-être mettre à disposition la boulangerie et le logement par le biais d'une convention.

Mais avant, il est nécessaire de vérifier si cela est possible légalement. Ou il faudrait trouver un remplaçant. M. Destando, boulanger de Secondigny propose un dépôt de pains.

Le boulanger de Vernoux en Gâtine, lui, propose l'installation d'une machine à pains.

Le CM propose de continuer à chercher un boulanger et accepte la gratuité des loyers à compter de juillet, correspondant aux 4 loyers restants.

\*\*\*\*\*

M. MICHONNEAU, adjoint en charge de la voirie, donne le détail des devis reçus pour les travaux annuels de voirie, des entreprises ROYTP et MIGNÉTP.

Après étude des propositions, le conseil valide les devis suivants : curage des fossés à la Guellerie : entreprise MIGNÉTP pour 318 € HT revêtement enrobé, route de la Foye : entreprise MIGNÉ TP pour 5 367.20 €

réparation pont à Gatineau et remplacement de la buse, entreprise MIGNÉTP pour 2 809.08 € HT création placette à la Chalantonnrière, entreprise MIGNÉ TP pour 3 119.42 € HT

continuité route Châteauneuf vers M. Jean-Paul BORDEAU pose d'enrobé, entreprise MIGNÉTP pour 13 503.40 € HT débarras route rocher branlant, entreprise ROYTP, pour 3 514 € HT, aménagement cimetière bordure granit, entreprise MIGNÉ, pour 7 528.89 € HT, trottoirs route de Moncutant, entreprise MIGNÉTP, pour 6 648 € HT.

\*\*\*\*\*

M. le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'établir une convention entre le Syndic de copropriété de la Résidence Bellevue et la commune.

En effet, depuis l'ouverture de la résidence Bellevue, en novembre

2014, la commune met son personnel communal à disposition du syndic de copropriété pour l'entretien des espaces verts et pour l'accueil et l'animation de la résidence.

Ainsi, pour 2016, d'après le budget réel du syndic de copropriété, les sommes suivantes sont à rembourser à la commune :  
- entretien des espaces verts : 2 500 €  
- personnel à l'accueil et pour les animations : 6 500 €  
Après avoir entendu le Maire, le conseil municipal, ADOPTE à l'unanimité des membres présents, ladite convention.

## Séance du 13/09/17

Le contrat CAE CUI de Sonia CHAVOUET se termine au 13/10/17. Et il ne peut être renouvelé car l'Etat ne reconduirait pas ces contrats aidés.

L'Agence Pole Emploi de Bressuire doit nous tenir informés. Le CM souhaite renouveler le contrat, mais si cela n'est pas possible, ils feront le choix de lui proposer un poste de stagiaire de la fonction publique pendant 1 an à la résidence et par la suite une titularisation sur le poste.

## Séance du 11/10/17

M. le Maire indique au Conseil que le contrat CAE-CUI de Mme Sonia CHAVOUET se termine le 13 octobre 2017. Il propose à l'assemblée : de créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, à raison de 20h par semaine pour l'entretien et l'animation de la résidence Bellevue, à compter du 14 octobre 2017 de proposer ce poste à Mme Sonia CHAVOUET.

Après avoir entendu M. le Maire et après 12 voix pour, le conseil municipal valide la proposition de M. le Maire pour la création du poste d'adjoint technique 2<sup>e</sup> classe.

## Séance du 08/11/17

M. le Maire indique à l'assemblée que M. et Mme Eric JOURDAIN, ont donné leur congé du logement qu'ils occupaient au 17 bis rue de la République, à la mi septembre 2017.

M. et Mme MAILLIE, actuellement locataires à Chiché, sollicitent l'attribution de ce logement au 01/12/2017.

Le conseil municipal, après discussion :

- décide d'attribuer à M. et Mme MAILLIE Anne Marie, le logement 17 bis rue de la République, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017, pour se terminer le 30 novembre 2020.
- le prix du loyer, payable mensuellement et d'avance (avant le 10 du mois) à M. le Trésorier Public de Bressuire est fixé à 410 €. Le prix du loyer sera révisé chaque année à l'échéance de décembre.
- autorise le Maire à signer le contrat de location avec Monsieur et Madame MAILLIE sur les bases énoncées ci-dessus.

## Séance du 13/12/17

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'avoir un coordonnateur pour une mission Sécurité et Protection de la Santé (S.P.S) pour les travaux rue de la République. Plusieurs devis ont été demandés à différents cabinets.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

décide de retenir la société RACINE CUBIC, 34B rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE, pour un montant de 4 341.60 € TTC afin d'assurer la mission S.P.S

autorise le Maire à signer le devis correspondant.

La société Gérédís propose une aide de 2 500 € sur le devis. Une convention va être mise en place entre Gérédís et la commune pour bénéficier de l'aide.

# transport solidaire

Le transport solidaire est mis en place sur notre commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, du lundi au vendredi, dans un rayon de 30 km.

La personne référente à Largeasse est **Mme Marie-Andrée Chausseray**. Vous pouvez la contacter au **05.49.72.05.17**. Elle pourra vous apporter toute l'aide nécessaire pour remplir le dossier bénéficiaire et faire le relais avec le secours catholique.

Ce service est destiné à toutes personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

**Pensez à vous inscrire, auprès du Secours catholique de Moncoutant, pour bénéficier de ce service.**

10 personnes se sont portées volontaires pour être chauffeur bénévole.

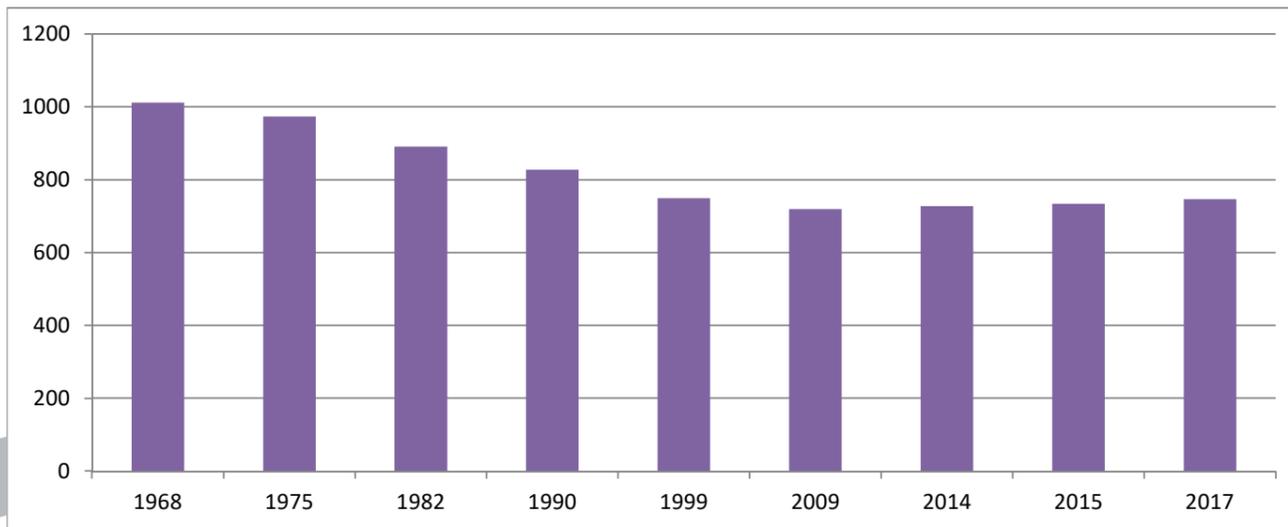
N'hésitez pas à vous inscrire en tant que chauffeur bénévole.

Bon vent à ce nouveau service !

# statistique population largeasse

SOURCE INSEE

STATISTIQUE DE LA POPULATION LARGEASSIENNE DE 1968 A 2017



1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2015	2017
1012	974	891	827	749	719	728	734	747

# Boulangerie / épicerie associative

Dans une commune rurale, la présence d'un commerce de proximité est un élément important de son attractivité. De part son action, le Conseil Municipal de LARGEASSE a toujours voulu œuvrer en ce sens, en s'efforçant d'offrir le panel le plus large possible de services à la population -création de l'espace enfance, création de la résidence seniors, investissement immobilier lors du déplacement du restaurant, investissement mobilier lors de la dernière reprise de la boulangerie, soutien financier à la rénovation de l'école...-. Avec la fermeture -sans repreneur- de la boulangerie, la finalité de ces opérations se retrouvent fragilisée. Conscient qu'à ce jour nous n'avons plus rien à attendre du secteur marchand, si nous voulons disposer d'un commerce de proximité répondant à nos attentes, il nous faut concevoir un nouveau modèle reposant sur nos propres forces. C'est dans cet esprit qu'est née l'idée d'une épicerie associative, modèle ayant par ailleurs déjà fait ses preuves. Toutefois, comme cela a déjà été écrit, celle-ci ne pourra voir le jour qu'avec l'adhésion du plus grand nombre et l'implication active d'un certain nombre d'habitants. Afin de recueillir vos sentiments sur ce sujet, nous avons fait distribuer fin novembre dans toutes les boîtes aux lettres de la commune un questionnaire dont vous trouverez ci-dessous les résultats. Vis à vis du dépouillement de cette enquête 2 clarifications s'imposent. D'une part, le nombre total de réponses n'est pas similaire pour toutes les questions, du fait de l'absence de réponse à certaines questions. D'autre part, lors d'une réponse multiple à une question, celle-ci a été classée « sans opinion ».

Au 22 décembre, 68 questionnaires ont fait l'objet d'un retour en mairie. Parmi ceux-ci 40 étaient nominatifs.

\* Jugez-vous nécessaire la présence d'un commerce de denrées alimentaires sur notre commune ?

☑ Oui 48 = 71% ☑ Non 11 = 16% ☑ Sans opinion 9 = 13%

\* Le projet d'épicerie associative vous séduit-il ?

☑ Oui 38 = 57% ☑ Non 21 = 31% ☑ Sans opinion 8 = 12%

Pourquoi :

Les positifs « En cas de dépannage » « Pour le pain » « Ce serait pratique » « Pour moins se déplacer » « Pour la convivialité » « Pour le contact avec les autres » « Le lien social et le dynamisme de la commune » « Pour un minimum de services » ...

Les négatifs « pas assez de passage » « Il faudra changer les mentalités » « Epicerie non viable »...

\* Connaissez-vous le fonctionnement d'un tel magasin ?

☑ Oui 15 = 23% ☑ Non 48 = 74% ☑ Sans opinion 2 = 3%

\* Seriez-vous prêt à participer en tant que bénévole à l'association qui gérerait l'épicerie ?

☑ Oui 16 = 25% ☑ Non 37 = 59% ☑ Sans opinion 10 = 16%

\* Pour plus d'informations, seriez-vous intéressé par la tenue d'une réunion publique ?

☑ Oui 39 = 65% ☑ Non 12 = 20% ☑ Sans opinion 9 = 15%

Vous pouvez nous faire part de vos suggestions :

« Produits en vrac, feraient venir des clients de l'extérieur » « Une boulangerie est indispensable » « Aucun commerce ne peut tenir à Largeasse » « Un ouvrier boulanger salarié de la commune » « Attend une explication sur le fonctionnement.. » « Avec la réception des colis internet .. » « Pourquoi ne pas mettre un distributeur de baguettes » « Nous sommes prêt à mettre au service de ce projet nos connaissances.. »...

Suite à cette enquête, il semble aujourd'hui trop tôt pour se prononcer sur l'avenir du projet. Même si majoritairement la présence d'un commerce de proximité semble souhaitée, il apparaît de nombreuses questions relatives au fonctionnement d'une épicerie associative. A cet effet et pour y répondre, le Conseil Municipal organise une réunion publique le jeudi 8 février à 20h00.

**JEUDI 8 FEVRIER à 20h00 salle Guy Gonnord  
REUNION PUBLIQUE**

**« Une épicerie associative à LARGEASSE, pourquoi, comment ?  
Avec la participation de l'association « La Moutierrette » qui gère l'épicerie du même nom à Moutiers sous Argenton.**

En attendant cette réunion, si vous en avez l'occasion, faites un détour par Moutiers sous Argenton pour y découvrir « La Moutierrette » en sachant que cet établissement pourrait nous servir de modèle. De même, sur internet vous pouvez prendre connaissance des articles se rapportant aux épiceries associatives de Rablay sur Layon (49) et de Degré (72), tout en ayant présent à l'esprit que ces réalisations dépendent toujours de la sociologie des lieux qui les ont vus naître. Par contre, elles ont toutes en commun le fait d'être au départ un projet citoyen, voulu et conçu par des habitants au travers d'une association soutenue par une municipalité, et ce au service d'une collectivité et de ses habitants. Vous pouvez également continuer à nous faire part vos réflexions par le biais de la boîte aux lettres de la mairie ou par courriel à : [mairie.largeasse@orange.fr](mailto:mairie.largeasse@orange.fr)

En attendant cette réunion, si vous en avez l'occasion, faites un détour par Moutiers sous Argenton pour y découvrir « La Moutierrette » en sachant que cet établissement pourrait nous servir de modèle. De même, sur internet vous pouvez prendre connaissance des articles se rapportant aux épiceries associatives de Rablay sur Layon (49) et de Degré (72), tout en ayant présent à l'esprit que ces réalisations dépendent toujours de la sociologie des lieux qui les ont vus naître. Par contre, elles ont toutes en commun le fait d'être au départ un projet citoyen, voulu et conçu par des habitants au travers d'une association soutenue par une municipalité, et ce au service d'une collectivité et de ses habitants. Vous pouvez également continuer à nous faire part vos réflexions par le biais de la boîte aux lettres de la mairie ou par courriel à : [mairie.largeasse@orange.fr](mailto:mairie.largeasse@orange.fr)



**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Implantation et développement  
Création ou reprise  
05 49 81 19 00  
economie@agglo2b.fr

**HABITAT**

Conseil et aides financières  
05 49 81 12 12  
habitat@agglo2b.fr

**TRANSPORT ET MOBILITÉ**

Lignes de bus et transport scolaire  
05 49 81 12 12  
contact@agglo2b.fr

**ENVIRONNEMENT**

**DÉCHETS**  
05 49 81 15 15  
contact@agglo2b.fr  
www.tousenactiondechets.com

**ASSAINISSEMENT**  
05 49 81 15 15  
contact@agglo2b.fr

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
05 49 65 12 12  
developpementdurable@agglo2b.fr

**ESPACE INFO ÉNERGIES**  
Conseil en maîtrise de l'énergie  
et énergie renouvelable  
05 49 81 19 45  
info.energie@agglo2b.fr

**TOURISME**

**OFFICE DE TOURISME**  
05 49 65 10 27  
info@tourisme-bocage.com  
www.tourisme-bocage.com

**PESCALIS**  
05 49 72 00 01  
resa@pescalis.com  
www.pescalis.com

L'AGGLO PRATIQUE  
à Largeasse



**SERVICES À LA PERSONNE**

**C.I.A.S.**

**Soins infirmiers à domicile**  
05 49 72 02 44  
social@agglo2b.fr

**Portage de repas**  
05 49 72 02 44  
social@agglo2b.fr

**Hébergement social**  
Logement temporaire,  
accompagnement et réinsertion  
05 49 81 75 75  
social@agglo2b.fr

**PETITE ENFANCE**

**RAM**  
Accompagnement du parent  
et des assistantes maternelles  
05 49 72 02 44  
ram.moncoutant@agglo2b.fr

**ENFANCE**

**Accueil périscolaire des 3 - 11 ans**  
Avant et après l'école  
Rue du Bocage  
05 49 65 21 80  
lesgrandssourires@agglo2b.fr

**Accueil de loisirs des 3-11 ans**  
**Le mercredi | Les Grands Sourires**  
05 49 65 21 80  
lesgrandssourires@agglo2b.fr  
**Les vacances | 1, 2, 3, Soleil**  
06 34 57 24 70  
alsh.123soleil@agglo2b.fr  
**Les vacances d'été**  
05 49 72 02 44  
enfance@agglo2b.fr

**Loisirs Ados des 11 -17 ans**  
Activités en vacances scolaires  
**À la journée | Moncoutant**  
05 49 72 02 44  
ados@agglo2b.fr  
**À la semaine | Bressuire**  
05 49 81 75 75  
social@agglo2b.fr

**JEUNESSE**  
05 49 80 48 84  
bij@agglo2b.fr

**ESPACES AQUATIQUES**

**Argenton les Vallées**  
05 49 65 79 10

**COEUR D'O - Bressuire**  
05 49 80 71 90  
coeurdo@agglo2b.fr

**AQUADEL - Cerizay**  
05 49 74 49 06  
aquadel@agglo2b.fr

**AQUADEL - Mauléon**  
05 49 81 46 61  
aquadel@agglo2b.fr

**Moncoutant**  
05 49 72 80 61

**CULTURE**

**BOCAPOLE**  
05 49 81 78 58  
bocapole@bocapole.fr  
www.bocapole.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE**  
05 49 65 34 63  
conservatoire@agglo2b.fr

**MUSÉES**  
05 49 74 32 24  
musees@agglo2b.fr

**RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE**  
05 49 65 29 27  
reseaulecturepublique@agglo2b.fr

**SCÈNES DE TERRITOIRE**  
05 49 80 61 55  
scenesdeterritoire@agglo2b.fr

**ASSOCIATIONS**

Accompagnement et suivi de projets  
05 49 81 19 00  
contact@agglo2b.fr

27 boulevard du Colonel Aubry  
BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex  
05 49 81 19 00  
contact@agglo2b.fr  
www.agglo2b.fr

agglo - aides à l'habitat



**Pour les propriétaires occupants**

1. Vous souhaitez réaliser des travaux énergétiques. Comment financer ce projet ?  
Aides de l'ANAH soumises à conditions de ressources, il faut également que les travaux que vous prévoyez permettent un gain énergétique de 25% minimum.  
Aides du département des Deux-Sèvres pour les bénéficiaires des aides de l'ANAH.  
Aides de certaines caisses retraite soumises à conditions de ressources.  
Certificat d'économie d'énergie.  
CITE - Crédit d'Impôt Transition Énergétique.  
Eco-prêt à taux zéro.  
TVA à taux réduit.

2. Vous souhaitez réaliser des travaux liés à l'autonomie/l'adaptation de votre logement. Comment financer ce projet ?  
Aides de l'ANAH soumises à conditions de ressources.  
Aides du département des Deux-Sèvres pour les bénéficiaires des aides de l'ANAH.  
Aides de certaines caisses « Retraite » soumises à conditions de ressources.  
Crédit d'impôt « Aide aux personnes ».

En complément de ces dispositifs, si votre logement est antérieur à 1960 et si vous êtes situés dans les cœurs de bourg/centres-villes des communes de notre territoire, l'Agglomération du Bocage Bressuirais peut vous aider :

- o « Embellissement des façades », aide soumise à conditions de ressources. Pour les travaux de ravalement de l'ensemble des façades visibles de l'espace public.
- o « Accession à la propriété », aide soumise à conditions de ressources. Pour les travaux de gros œuvre, toiture (charpente, couverture) réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.

**Pour les propriétaires bailleurs**

1. Vous souhaitez réaliser des travaux énergétiques, dans votre logement locatif. Comment financer ce projet ?  
Certificat d'économie d'énergie.  
Eco-prêt à taux zéro.  
TVA à taux réduit.

En outre, certaines dépenses sont déductibles des revenus fonciers. Les propriétaires bailleurs peuvent également bénéficier d'avantages fiscaux, en cas de logement conventionné loué par le biais d'une AIS (Agence Immobilière Sociale).

En complément de ces dispositifs, si votre logement locatif est antérieur à 1960 et situé dans le cœur de bourg/centre-ville d'une commune de notre territoire, l'Agglomération du Bocage Bressuirais peut vous aider :

- o « Embellissement des façades ». Pour les travaux de ravalement de l'ensemble des façades visibles de l'espace public.
- o « Logement locatif conventionné ». Pour les travaux de gros œuvre, toiture (charpente, couverture) réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.

Contact :  
Agglomération du Bocage Bressuirais  
Service Habitat  
€05 49 81 12 12

## Circuit court, la carte des produits du terroir

Forte d'une production agricole riche et diversifiée, l'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Communauté de Communes du Thouarsais travaillent ensemble pour valoriser les produits du terroir et favoriser la vente directe.

Cette année, une carte des produits du terroir en Nord Deux-Sèvres a été éditée, de manière complémentaire au guide sorti en 2016.

Elle recense et localise une grande partie des agriculteurs proposant de la vente directe en Bocage Bressuirais et en Thouarsais. Elle présente le savoir-faire de nos agriculteurs et la diversité de leurs produits : viande de volaille, de bœuf, de porc ; fruits et légumes ; vins et jus de fruits ; produits laitiers, miel, œufs...

N'hésitez pas à venir la chercher en Mairie ou à l'Agglomération. Elle est aussi téléchargeable sur le site internet de l'Agglomération.

Cette action est menée avec le soutien financier du programme européen Leader et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le CIVAM\* du Haut-Bocage (\*Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et l'IRQUA (Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire).



## Gestion des déchets

### Le nouveau service de collecte sera déployé en 2018

Dans le courant de l'année 2018, de nouveaux conteneurs collectifs avec un contrôle d'accès seront installés.

Chaque foyer recevra la visite d'ambassadeurs de l'Agglomération pour expliquer le fonctionnement du nouveau système de collecte et remettre une carte personnalisée qui permettra de déposer les déchets dans les nouveaux points de collecte.

En attendant ce nouveau dispositif, le service actuel de collecte de vos déchets est maintenu.

### Déchetteries : mise en sécurité

Accidents graves, parfois mortels sur les déchetteries, la réglementation impose aujourd'hui aux collectivités la mise en sécurité de leurs sites. L'article 27 de l'arrêté du 26 mars 2012 précise : « Lorsque le quai de déchargement des déchets est en hauteur, un dispositif antichute adapté doit être installé tout le long de la zone de déchargement... » Pour votre sécurité et celle des agents d'accueil, l'Agglo va mettre en place des dispositifs antichute sur ses déchetteries en 2018. L'utilisation de sacs adaptés (de type big-bag

ou sceaux métalliques) pour y transporter vos déchets verts et vos gravats sera vivement recommandée afin de faciliter le vidage.

### Déchetterie – Horaires d'ouverture MONCOUTANT

Maison Neuve - Route de Largeasse  
☎ 05 49 72 38 60

	matin	après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h30



## Le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées

2 services de qualité du CIAS du Bocage Bressuirais pour bien vivre chez soi !



Des soins infirmiers pour préserver ou restaurer l'autonomie

Le SSIAD intervient 7 jours sur 7, sur prescription médicale établie par le médecin traitant, auprès de personnes malades ou dépendantes ou présentant un handicap, une affection ou atteintes de pathologies chroniques. L'intégralité des frais est prise en charge par l'assurance maladie.

Des soins d'hygiène et de confort sont alors assurés par des aides-soignantes par délégation de l'infirmière.

Les soins techniques sont, quant à eux, effectués par des infirmiers libéraux choisis par les patients.

Contact :

Agglomération du Bocage Bressuirais  
C.I.A.S. – Claude HERAULT  
☎ 05 49 72 02 44

Des repas à domicile pour garder une alimentation variée et équilibrée. Une formule souple de livraison de repas à domicile selon vos besoins :

- inscription de 3 jours minimum à 7 jours par semaine,
- choix entre deux menus suivant vos goûts ou vos intolérances alimentaires,
- possibilité de prendre le déjeuner et/ou le dîner,
- tarifs accessibles et crédit d'impôt possible...

Contact :

Agglomération du Bocage Bressuirais  
C.I.A.S - Valérie SEGUINEL  
☎ 05 49 72 02 44



## Recensement militaire



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (**soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet**) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

**RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



**Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers**

**Mail**  
[csn-poitiers.idc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.idc.fct@intradef.gouv.fr)

**Téléphone**  
**05.49.00.24.69**

**Courrier**  
Centre du Service National de Poitiers  
Quartier Aboville - BP 90647  
86023 POITIERS CEDEX

# Espace enfance

Accueil de loisirs « Les Grands Sourires »

La compétence est à la communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, ainsi que la gestion des accueils de loisirs extra scolaires (vacances).

L'accueil périscolaire matin/soir/mercredi est sous la responsabilité de la Mairie de Moncutant « Le service Périscolaire Moncutantais », est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans, l'encadrement est assuré par Eliane GONORD directrice de Largeasse, et depuis la rentrée 2017/2018 (directrice accueil multi site, Largeasse et Neuvy Bouin) et les animatrices, Sylvie BERTHELOT, Maryvonne SIMON, Marie-Pierre DEVAUD et Valérie GUITTET. Les enfants sont accueillis pendant le périscolaire, les mercredis. Lors des petites vacances ils vont rejoindre l'accueil de loisirs 1, 2, 3 Soleil de la Chapelle Saint-Laurent pour la journée.

### L'accueil périscolaire matin-soir | 3-11 ans

Afin de répondre au besoin des familles, l'accueil périscolaire est ouvert avant et après l'école. Il propose des temps de jeux et des activités variées répondant aux envies et au rythme des enfants.

Quelques exemples pour 2017 :

Participation au projet la Grande Lessive, la journée du 23 mars 2017. Réalisation, une œuvre artistique à l'échelle du territoire de l'Agglomération du bocage Bressuirais. Les enfants ont réalisé des dessins, œuvre collective sur le thème « Ma vie vue d'ici » avec la participation de l'école Ste Anne, de la Résidence Bellevue de Largeasse, des familles, un grand moment de partage.

En juin une réalisation collective, un mandala soleil géant.

Fin septembre, les Automnales de Bressuire fête des plantes. Les enfants étaient ravis de participer au concours de décoration de citrouilles : thème : « Les couleurs ».

Retrouvez les photos des créations sur le site internet [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr) rubrique Services à la personne / 3-11 ans.

### L'accueil périscolaire mercredi | 3-11 ans

Les enfants sont pris en charge à 12h00 pour partager le repas et l'après-midi. Une équipe formée et dynamique propose à votre enfant diverses activités.

Pour l'année 2016-2017 Le projet était «Les couleurs».

Permettre aux enfants d'apprendre à regarder en explorant les couleurs de façon différentes, créer du lien social, développer la créativité et l'imagination...

Le mercredi 21 juin, une rencontre entre les enfants de l'accueil de loisirs et les résidents de la résidence Bellevue a été organisée. Un atelier cuisine «Gourmandise ensoleillée », un bonheur partagé entre enfants et résidents. Cette journée s'est terminée par un goûter partagé.

Pour 2017/2018 Le projet est « Les Explorateurs »



Les Grands Sourires  
| Tél. 05 49 65 21 80 |  
[lesgrandssourires@agglo2b.fr](mailto:lesgrandssourires@agglo2b.fr)

L'objectif étant de permettre aux enfants de développer leur esprit créatif par la coopération à travers différents mondes et histoires au fil de l'année, créer du lien social.

Les mercredis ont lieu à Largeasse, pour les enfants de L'Absie, la Chapelle Saint-Etienne et de Moutiers sous Chantemerle.

En septembre, c'était le début de notre projet d'animation « Les Explorateurs ». Diverses activités, bricolages, atelier cuisine, jeux ont été proposés aux enfants.

Une rencontre intergénérationnelle a été organisée à la Résidence Bellevue. Les enfants, ainsi que les Résidents, ont réalisé des photophores « Mille et une nuits égyptienne ». La journée a été très appréciée par tous les participants.

**L'accueil de loisirs – Petites vacances scolaires (sauf Noël) | 3-11**  
Les accueils de loisirs « 1, 2, 3, Soleil » et « Les Grands Sourires » de Largeasse se retrouvent à chaque vacances à l'Espace Enfance de La Chapelle Saint-Laurent.

Sur l'année 2016-2017 l'équipe a proposé aux enfants des activités variées autour du thème : « Embarque à nouveau sur Air 1, 2, 3 Soleil » pour un tour du monde.

Hiver : « Direction L'Asie »

Printemps : « Direction L'Amérique »

Les enfants ont découvert les pays, leurs traditions et leurs coutumes :

Initiation taekwondo (6/12ans). / Repas asiatique. / Sortie cinéma au Fauteuil Rouge. / Sortie au centre équestre à Rorthais.

Sortie vélo à partir de 7 ans. / Réalisation d'un spectacle et remise des oscar comme à Hollywood.

Pour les vacances d'automne, le thème qui a été développé pour l'année 2017/2018 était « C'est parti mon kiki » pour découvrir les expressions populaires à 123 Soleil. A chaque jour une nouvelle expression est proposée, détournée et utilisée de façon ludique...

Découverte, exploration, jeux... pour le plaisir des petits et grands ! L'équipe d'animation accueille propose aux enfants et lui proposera de passer ces journées de vacances autour d'un projet thématique.

### L'accueil de loisirs – Grandes vacances scolaires & Noël | 3-11

L'accueil de loisirs de Largeasse n'est pas ouvert mais une offre est proposée par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais à proximité, pendant tout l'été (à la Chapelle St Laurent, à Moncutant & à l'Absie) et durant les vacances de Noël.

Différents séjours ont été proposés pendant les vacances d'été. Au vu du fort succès de certains séjours, 2 séjours ont été proposés deux fois :

« Les Aventuriers à la ferme » 1 groupe de 15 enfants de 5/6 ans Campement dans une ferme pédagogique à Montravers. Visite du jardin potager, la ruche, la fabrication d'un hôtel à insecte et la réalisation de petit pain au four à bois.

« Sportivement votre » 2 groupes de 25 enfants de 7/9 ans Hébergement à la salle omnisports de Largeasse. Activités sportives : Karting à Chantemerle, Accrobranche dans la Forêt de l'aventure ; Chasse au trésor au Rocher Branlant ...

« Les Aventuriers bricoleurs » 2 groupes de 24 enfants de 9/12 ans

Hébergement à Clessé. Intervenant menuiserie, activité de fabrication d'un passe trappe avec les outils, piscine, soirée pizza, soirée boum et Wii.

### L'accueil de loisirs - vacances scolaires | 11-17 ans

Le service Ados de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais propose aux ados (jeunes de la 6<sup>ème</sup> à 17 ans) des activités de loisirs sous différentes formules : à la journée, à la semaine, en séjours.

Le projet de la structure est de rassembler les jeunes du secteur autour d'activités les motivants afin que ces derniers passent de bon moment entre ami(e)s. Séjours (uniquement l'été) :

« Aquatique » 1 groupe de 24 jeunes de 11/17 ans

Dans l'Argentonnay : Piscine Val de Scie, Karting, Structures gonflables et sport Beach

« Nautique » 1 groupe de 24 jeunes de 11/17 ans

A Rochefort : voile, kayak, olympiades...

# École

Le début d'année 2017 a été marqué par différentes activités à l'école : rencontres sportives avec les écoles du secteur, séances de Hand Ball, plusieurs séances de natation à la piscine de Moncutant, concert des élèves de CM à Moncutant « Tour du monde en percussions corporelles » avec des classes du secteur, défi lecture et visite du collège Charles Péguy de Moncutant, ateliers sur Madagascar en lien avec l'association SEF franco-malgache (solidarité entraide fraternité), ateliers en CM sur le tri des déchets et visite du centre de tri de Bressuire.

Le samedi 25 mars, nous avons inauguré notre nouvelle école, la matinée a débuté par la bénédiction des nouveaux locaux avec le père Georges Skotnicki, à partir de 10h accueil des visiteurs (de nombreux anciens élèves ont pris plaisir à découvrir les nouveaux locaux), suivi d'un discours et vin d'honneur au gymnase avec un flashmob des enfants et de leurs parents, la journée s'est terminée par un dîner dansant, une belle journée très réussie, bravo à tous ceux qui ont participé à l'organisation !

Pour la fin de l'année scolaire, nous sommes allés au Moulin du Chêne à Vernoux en Gâtine, pique nique au Rocher Branlant et retour à pieds à l'école pour les plus grands.

Pour clôturer notre projet d'année sur l'air, l'APEL a offert un vol en Montgolfière aux élèves du primaire le 6 juillet en soirée en face de l'école, un moment exceptionnel !

La rentrée des classes a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> septembre, nous accueillons 65 enfants répartis sur 3 classes : 23 élèves en maternelle avec Fabienne Vivion, Isabelle Branchu et Claudie Giret, 21 élèves en CP CE1 CE2 avec Christelle Bertolini et 21 élèves en CM1 CM2 avec Aurélie Liaud et Jeanne Minoza (le jeudi). Après avoir abordé l'an dernier le thème de l'air, nous mettons en place cette année un parcours artistique et culturel.

Depuis la rentrée, différents projets ont été menés avec les enfants : rencontre endurance et visite de l'exposition photographique à Moncutant, bonne participation des enfants à la cérémonie du 11 novembre.

Les travaux sont terminés depuis un an, nous (enfants, équipe enseignante) avons bien pris nos marques dans notre nouvelle école, tout le monde apprécie le confort et l'espace, de très bonnes conditions pour apprendre ! Merci encore à tous ceux qui ont participé à ce beau projet !

Pour les familles qui souhaitent obtenir des informations ou inscrire leur enfant à l'école, veuillez contacter la directrice, Aurélie Liaud, au 05 49 72 02 32.

**Le mot de l'OGEC** (organisme de gestion des écoles catholiques) :

Nous avons pu accueillir nos enfants en septembre dans une école terminée. Nous tenons à remercier tout particulièrement Patrice BRANCHU pour l'aménagement de l'intérieur (armoires, meubles...), pour l'extérieur un grand merci encore aux parents d'élèves (le marquage au sol, plantation d'arbustes et équipement sportif...).

Nous sommes toujours restés à 4 jours et Sylvie BERTHELOT tient une garderie le mercredi matin. L'équipe enseignante s'est agrandie cette année avec l'arrivée de Claudie GIRET au poste d'AVS.



### Le mot de l'Apel (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) :

2017 une année riche en souvenirs pour l'école avec l'inauguration le 25 mars, une journée inoubliable pour tous. Rendez-vous cette année le samedi 24 mars pour notre banquet.

Nous avons organisé et fêté notre 10<sup>e</sup> (mars 2017) et 11<sup>e</sup> (septembre 2017) Bourse aux vêtements et puériculture avec toujours le même enthousiasme et une belle réussite.

Le dimanche 19 février, nous avons organisé un concours de belote avec une bonne participation des habitants de Largeasse.

Le concours de palet qui a eu lieu le samedi 11 Novembre a lui aussi été un beau succès avec 50 doublettes (comme l'an dernier) le tout dans une ambiance chaleureuse. Les enfants avaient leur propre concours, avec les jeux en bois de Pascal Dinet, que l'on remercie.

Le 15 décembre, les enfants et leurs maîtresses nous ont plongé dans l'ambiance d'un cabaret pour notre plus grand plaisir.

L'apel assure le lien entre les parents et l'équipe enseignante mais également entre les enfants et l'ensemble des habitants de notre commune. L'argent recueilli à l'occasion de ces moments de convivialité sert à financer des projets pédagogiques, les sorties scolaires, des jeux, du mobilier...

Nous tenons sincèrement à remercier tous les bénévoles qui apportent leur bonne humeur et de leur temps pour nous aider à organiser toutes ces fêtes. La municipalité de Largeasse nous soutient également beaucoup dans tous nos projets et nous les en remercions vivement.

Bienvenue aux nouvelles familles !



# Résidence Bellevue : toujours aussi active

La Résidence Bellevue, est toujours pleine de vie entre les activités de tricot, de cuisine, de bricolage et les rencontres avec les enfants du Centre de loisirs de Largeasse. Le club des aînés et le groupe SAGA de la Chapelle St Laurent sont invités pour passer un moment convivial autour de la musique.

L'effectif est toujours complet malgré des départs qui ont apporté des peines. Le renouvellement des résidents a permis de nouvelles rencontres, de nouveaux moments de partage, la vie au sein de la résidence est toujours pleine de surprises, d'amitiés et de solidarités.

De nombreux projets sont prévus pour 2018 avec de nouvelles surprises.

Pour tous renseignements veuillez contacter la Mairie au 05.49.72.02.10  
L'équipe de la résidence vous souhaite de Meilleurs vœux pour 2018.

Rencontre avec le centre de loisirs de Largeasse/L'Absie



Anniversaire

# CLIC de Parthenay

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Parthenay est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

**Nous sommes à votre écoute :**

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

**Nous pouvons vous orienter :**

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistante sociale, service maintien à domicile du Département, infirmière coordinatrice du réseau de santé, coordinatrice de santé de la MAIA etc...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, foyer logement...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

**Nous pouvons vous mettre en relation :**

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

**Association Gérontologique Nord Deux-Sèvres**

CLIC de Parthenay  
Tel : 05.49.63.45.70  
Adresse :  
33 rue Louis Aguillon  
79200 PARTHENAY  
Mail : clic-gatine@orange.fr  
Accueil du public: du Lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Privilégier la prise de rendez-vous



A tous les âges de la vie, on peut avoir besoin d'aide pour vivre chez soi, ou pour passer une période difficile : naissance, accident, maladie, convalescence, handicap, vieillissement, dépendance....

Une structure associative ADMR ( Aide à Domicile en Milieu Rural) est à votre disposition pour:

- \* aide aux repas,entretien du linge et du cadre de vie...
- \* garde d'enfants à domicile
- \* aide pendant une convalescence
- \* courses, aide à l'habillage, à la toilette
- \* ménage, repassage
- \* prestations de confort (sans prise en charge)
- \* téléassistance (FILIEN)

**Prise en charge**

Nos bénévoles vous visitent et vous accompagnent pour les dossiers de demande d'aide ou de renouvellement auprès des caisses de retraite, des mutuelles ou du conseil général, suivant les besoins. Votre reste à charge est désormais éligible au crédit d'impôt ( même si vous n'êtes pas imposable ).

**Solidarité**

Nos 20 intervenants (agents à domicile, assistantes de vie aux familles et auxiliaires de vie) assurent en moyenne 25000



heures de service sur les communes de La Chapelle Saint Laurent, Largeasse, Traves, Neuvy-Bouin et limitrophes. **Environ 7732 heures pour Largeasse et Traves.** Les bénévoles remercient sincèrement la municipalité qui chaque année nous verse une aide qui nous permet de maintenir des emplois de proximité pour accompagner nos familles, maintenir nos aînés chez eux le plus longtemps possible et agréments nos relations internes et externes, et les salles mises gracieusement à notre disposition.

**Conclusion**

Merci aux usagers pour la confiance qu'ils nous accordent et aux bénévoles pour leur dévouement. Il y a encore de quoi faire, si vous avez un peu de temps et que vous aimez rendre service, n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre.

Contacts pour Largeasse  
Association : admr.lachapelle@fede79.admr.org  
ADMR de La Chapelle-Largeasse 2 Rue de la poste 79240 LARGEASSE tél : 05 49 65 15 71  
Dossiers : Simone PALLUAU tél. 05 49 72 13 46  
Françoise GALLARD tél. 05 49 72 01 56

# Don du Sang

**Évènements 2017**

- Samedi 7 janvier : concours de belote à Scillé.
- Vendredi 8 mars : assemblée générale à L'Absie, des diplômes et insignes ont été remis, un buffet a conclu la soirée.
- Vendredi 9 juin : forum des associations salle omnisports à L'Absie.
- Lundi 19 juin : informations scolaires à l'école du moulin à L'Absie auprès des CM1 et CM2.
- Dimanche 10 septembre : à St Paul en Gâtine pour la première fois une randonnée pédestre fût organisée, 4, 8 et 12 kms. Merci aux 104 marcheurs.
- Dimanche 17 septembre : braderie à L'Absie, l'amicale a tenu un stand pour la promotion du don du sang.
- Dimanche 26 novembre : théâtre à Vernoux en Gâtine où nous avons passé un agréable moment avec une troupe formidable, nous les remercions.

La pénurie de médecins touche aussi L'EFS et de ce fait, 30 collectes sont supprimées dans le département. Les deux prévues à Largeasse se feront à L'Absie pour optimiser celles-ci.



BILAN	2016	2017
PERSONNES PRESENTEES	394	384
PERSONNES PRELEVEES	346	360
PERSONNES REFUSEES	48	24
NOUVEAUX DONNEURS	31	20
PLASMA	119	120

**Dates de collectes pour 2018 :**  
Mardi 13 février à L'Absie  
Lundi 16 avril à L'Absie  
Mardi 19 juin à L'Absie  
Vendredi 21 septembre à L'Absie  
Mardi 20 novembre à L'Absie

Contacts : Tél 05 49 95 89 15 - site internet : dondusanggatine.free.fr  
facebook : don du sang L'Absie - Mail : amicalegatine79@yahoo.fr

L'Amicale de Gâtine regroupe 7 communes : L'Absie, Largeasse, Saint-Paul-en-Gâtine, Scillé, Vernoux-en-Gâtine, La Chapelle-Saint-Étienne, Traves.

# Union Nationale des Combattants



cantonal.  
en 2018  
L'AG sera le mardi 9 Janvier 2018 à 10 heures.

Bureau,  
Président Jean Paul Dessaivre  
Vices Présidents Maurice Branchu Claude Boissonneau  
Secrétaire Martial Brousseau  
Secrétaire adjoint Michel Chartier  
Trésorier Roger David  
Trésorier adjoint André Nicollas  
Membres Georges Grolleau- Lily Berteaux-Yves  
Talon- Albert Pillet- Claude Bodin - Jean Biraud- Guy Chausserais- Alain Boulet- Robert Baudouin- Gérard Chausserais.

La section compte actuellement 61 membres dont 12 veuves, 9 soldats de France ou sympathisants et 1 Opex.

Le bilan financier de l'association avec un très léger bénéfice de 718 euros 53. Le Président donne lecture des tarifs correspondant à la cotisation Adhérents qui est de 24 euros et 12 euros pour les veuves, en 2018, la cotisation passera à 25 euros pour les adhérents et 14 euros pour les veuves. Le financement du drapeau soldats de France opex est ensuite abordé, il entraîne un coût de 1182 euros. 50% pris en charge par la commune de Largeasse, un tiers par la commune de Traves et une partie par Mr le député et par Mr le Sénateur.



En 2017, l'assemblée générale s'est tenue le 10 janvier, 31 personnes étaient présentes pour le pot au feu.  
Concours de belote a eu lieu le 5 février  
Méchoui 5 Juillet à Traves  
8 Mai rassemblement à Largeasse avec remise de médaille(TRM) à Claude Boissonneau.  
11 Novembre à la Chapelle ST Laurent,  
5 Décembre a la Chapelle ST Laurent rassemblement



Le foyer rural a organisé deux soirées les 15 et 16 septembre, animées par la troupe «Qui cabaret la porte d'la cave». Ce spectacle, mélange de rire et de chansons a été apprécié de tous où les 2 soirées ont fait salle comble. Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés à l'organisation, une soirée sera programmée pour vous remercier.

Cette année, nous avons enregistré deux nouvelles sections au foyer rural:

- «Ofildelo»: présidé par Guy CHAUSSERAY. Elle a pour but d'animer et faire vivre des activités autour du plan d'eau communal.
- Le «Comité d'animation» présidé par Corinne PETIQUEUX. Cette section est désireuse d'organiser des séances d'échanges, à commencer par des cours de cuisine débutés en décembre.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès, de nombreux adhérents pour mener à bien leurs activités. Je vous adresse à tous pour cette nouvelle année, mes meilleurs vœux de santé, travail et réussite dans vos projets personnels et associatifs.

Jacky Bonnet,  
Président du Foyer Rural.

# Ofildelo

L'association OFILDELO a mis en place son nouveau bureau et poursuit de promouvoir la pêche loisir de plein air, assurant détente pour les enfants, les adultes, toute la famille autour de l'étang des Champs Berton à Largeasse.

Cette année, nous avons organisé 2 lâchers de truites, l'un au printemps et l'autre à l'automne. La convivialité et succès ont été au rendez-vous.

Le bureau comprend 10 membres :  
Président : Guy CHAUSSERAI  
Secrétaire: Francis GRELLIER  
Trésorier : Patrice BRANCHU

La vente de cartes journalières ou annuelles sont disponibles à la mairie.

Les membres de l'association vous souhaitent une très bonne année 2018 et bonne lecture à tous les Largeassiens.



# Gym adulte

'tout le plaisir de garder la forme'



Notre association accueille les sportifs de tous âges. Nous n'avons qu'un objectif : entretenir notre forme physique par la pratique d'activités et d'exercices variés tels que : les échauffements, les assouplissements, la musculation, les étirements, les abdos, le step et la relaxation, le tout sur fond musical et la mise à disposition de matériel (poids, bâton, ballon). Ces exercices permettent à chacun de progresser à son rythme en fonction de ses besoins et de ses capacités dans une ambiance convivial et chaleureuse.

Tous les lundis soirs, nous nous retrouvons avec Annie à la salle de sports de 20h15 à 21h15. Pour cette nouvelle saison, le club compte 23 licenciés et la cotisation annuelle reste inchangée soit 55 €.

En juin, les cours se poursuivent «en pleine nature» sous forme de randonnées pédestres. Un circuit est établi sur les sentiers de Largeasse et des communes voisines. Un programme sera établi et mis à la disposition de tous.

Vous pouvez encore nous rejoindre, alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Laurence CHAMARD 05.49.72.17.42. Le club vous adresse ses meilleurs vœux pour 2018.

# les Copains de Paul et de thibault

L'année 2017 a été une année bien remplie. Sollicitée, elle a débuté en janvier par le passage sur les ondes de France Bleu Poitou. Ce passage, à la radio, nous a amené des tricoteuses de la Vienne et en fin d'année une personne du Loiret. Ce qui a engendré plus de cartons de layette aux hôpitaux sur Bressuire, Châtelleraut, Niort Madagascar. Leur souhait de l'année qui ont été exaucés:

- Pour Châtelleraut : 2 tapis d'éveil ont été réalisés par la section des brodeuses de la maison pour tous de Moncoutant, tapis destinés à l'équipe de psychiatres pour la relation parents, enfants.
- Des «angelines» pour Châtelleraut et Bressuire, petits nids d'ange pour accueillir dignement les bébés partis trop tôt et des turbulettes à Bressuire pour les prématurés.

Nous avons une super marraine Julie CHUPIN championne de France Handisport discipline tir à l'arc 7<sup>ème</sup> au championnat du monde à Pékin en septembre 2017.

Merci à la Résidence Bellevue de Largeasse pour sa participation. Une page Facebook a été créée, je vous laisse la découvrir...



# le foyer rural

En cette nouvelle année 2018, c'est le moment de vous faire une rétrospective de la vie du foyer rural.

La fête communale organisée conjointement avec la municipalité, le 7 juillet, a rassemblé un grand nombre des habitants de Largeasse et communes voisines. L'animation, partie réservée au foyer fût appréciée par les jeunes et moins jeunes. La fanfare de St Amand sur Sèvre nous a joué des morceaux connus de tous, quant au groupe «Blackbirds», ils ont repris les nombreux titres des «Beatles».

Le foyer rural a sollicité l'école de Largeasse pour tenir la buvette de cette soirée et de leur faire don de la vente de boissons. Le foyer renouvellera sa participation financière en 2018, une manière d'aider notre école.

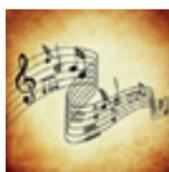
## Comité d'animations



Le 09 décembre dernier a eu lieu le premier atelier cuisine organisé par le Comité d'Animations, composé de Christèle BODIN Fabrina FAZILLEAU Cécile SAUVETRE et Corinne PETITQUEUX. L'engouement des participants et l'accueil par bon nombre de personnes de ce genre d'initiative permet de penser qu'il est important pour notre commune de développer ces actions de rencontres et d'échanges conviviaux. Un grand merci pour ces encouragements.

L'atelier cuisine est déjà programmé pour l'année prochaine les 14 avril, 22 septembre et 8 décembre. Mis en place par un petit groupe, le Comité d'Animation souhaite développer son action par d'autres projets à l'étude et ainsi recréer une dynamique.

N'hésitez donc pas à nous contacter  
(comiteanimationlargeasse@gmail.com)  
Ensemble nous ne pourrons être que plus constructifs !



## Musiclub

L'année 2017 /2018 sera une année importante pour le Musiclub car il fêtera ses 30 ans

L'équipe se compose de LIEVRE Nathalie « Présidente », RAMBAUD Madeline « Trésorière », CHARRUAULT Bénédicte « Responsable Chant », BORDEAU Sandra « Responsable Musique », ainsi que de nombreux membres du bureau qui sont tous aussi importants pour cette organisation. Sans oublier tous les bénévoles qui répondent toujours présent à nos spectacles et encore plus pour cette année qui sera riche en émotion.

A cette occasion, nous lançons un appel à tous les parents et les élèves, qui ont participé au Musiclub et à son évolution, pour nous faire parvenir photos, vidéos et adresses d'élèves ou de professeurs. Merci de bien vouloir nous les envoyer sur : musiclublargeasse@gmail.com

L'équipe des professeurs se compose de :  
Mme GIRAUDEAU Anita pour le Chant,  
Mme DESOBEAUX Hélène pour la Danse,  
Mme ABELARD Marie pour le Piano ;  
M. JOTTREAU Christophe pour la guitare.

La Section Danse : Mme DESOBEAUX Hélène, et ses 35 élèves préparent un spectacle en mai 2018 sur le thème du tour du monde avec la collaboration du groupe des chanteurs, avec de petites surprises.

La Section Musique : M. JOTTREAU Christophe pour la guitare et Mme ABELARD Marie pour le piano effectuent leurs cours le samedi matin.

La Section Chant : Mme GIRAUDEAU Anita encadre les 2 groupes de chant : adulte et enfant.

Le groupe adultes se compose de 14 chanteurs, après avoir fait un superbe spectacle en novembre 2017, ils se préparent pour mai 2018.

Le groupe enfants se compose de 11 élèves qui sont en pleine préparation pour mai 2018.

Personnes à contacter :

Danse : Mlle LIEVRE Nathalie ; 05.49.72.38.30  
Chant : Mlle CHARRUAULT Bénédicte : 05.49.74.33.89  
Musique : Mme BORDEAU Sandra : 05.49.72.80.54

Equipe de Chant Adultes

Rendez vous le Vendredi 25 et Samedi 26 Mai 2018 pour 2 soirées inoubliables !!



## tennis club



Le Tennis Club la Chapelle Largeasse compte pour la saison 2017/2018 une quarantaine de licenciés, qui pratique du tennis en loisir ou en compétition. Pour les joueurs et joueuses en recherche de perfectionnement, le club propose des entraînements le mardi soir, encadrés par Hadrien GROSS. Pour des raisons de planning l'ensemble des heures d'entraînement sont exceptionnellement cette année à Largeasse. Durant la saison, une dizaine d'équipes du TCCL évolueront sur différents championnats départementaux. Pour équilibrer son budget le club organise une vente de pizzas fin novembre et un concours de petits palets le 9 décembre. Comme sur la saison dernière le club organisera au printemps un TMC (tournoi Multi-Chance)



Pour plus de renseignements n'hésitez pas à visiter notre site : [tccl79.wix.com/tccl](http://tccl79.wix.com/tccl)  
06 82 11 82 94 06 87 09 07 97

## atelier passion

Une nouvelle saison a commencé pour l'association «atelier passion». Nous nous retrouvons tous les jeudis soir à 20h 30 à la salle du Millénaire, qui est plus adaptée à notre activité, aussi par son accessibilité, son espace et sa clarté.

Nous en profitons pour remercier le maire et son conseil municipal de nous avoir accordé l'utilisation de cette salle. L'effectif est stable, neuf adhérentes se retrouvent régulièrement dans une bonne ambiance.

Nous avons commencé l'année par du scrapbooking. Une aide financière de l'association du foyer rural, que nous remercions également, nous a permis d'acquérir du matériel ( big shot et dies), nous permettant de réaliser diverses créations.

Les personnes souhaitant rejoindre le club peuvent se renseigner auprès de :

Mme DAVID Monique : 05 49 72 13 99  
Mme FERRET Marie - Rose : 05 49 72 10 21



## amicale bouliste

Une nouvelle année se termine avec quelques changements. Après de nombreuses années passées au sein du bureau en tant que président, Jacky a préféré passer la main et nous le remercions très sincèrement pour son implication au sein de l'amicale bouliste.

Le nouveau bureau est donc :

- Président : Pascal GUYOCHET  
- Secrétaire : Patrice GALLARD  
- Trésorière : Maryline MICHENOT

Notre concours du mois de mai s'est déroulé avec 36 doublettes le samedi et 50 quadrettes le dimanche. Quant à la semi nocturne, 64 doublettes se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur.

Les concours de belote de janvier et décembre se maintiennent

avec environ 75 équipes.

Pour ce qui est du voyage cette année, nous avons fait 2 sorties. Une au mois de juillet où nous sommes allés voir les «Bodin's à la ferme» chez eux à Descartes. On peut dire que tout le monde est rentré ravi après avoir beaucoup ri.

Au mois de septembre, nous sommes partis pour le week end chez nos amis bretons pour apprendre à jouer à la boule bretonne avec eux. Le lendemain, nous sommes allés nous promener sur l'île d'Arz.

Si vous êtes intéressé pour venir jouer avec nous, vous pouvez venir nous rejoindre soit en vous adressant à un des licenciés soit en participant à l'assemblée générale qui sera pour l'année 2018 le vendredi 9 mars à 19h00 à la salle du Millénaire. Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2018.

Le Président.

## L'équipe paroissiale

L'équipe paroissiale est toujours à votre disposition pour tous renseignements concernant la vie de notre paroisse.

La fête des familles a eu lieu le dimanche 25 juin avec la messe à la grotte, animée par les enfants et les catéchèses de l'Absie et Largeasse et présidée par le père Paul Pintaud, le soleil était de la partie. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur était servi dans la cour de l'école, suivi d'un repas à la salle Guy Gonnord, l'après midi des jeux et des discussions dans une ambiance fraternelle, les résidents de Bellevue étaient parmi nous.

Nous rappelons que ce repas simple est ouvert à tout le monde sur inscription et préparé par La Table de Fred.

L'équipe a été renouvelée et mis en place à Moncutant par Mgr Wintzer archevêque de Poitiers, le 14 mai, pour 3 ans.

A ce sujet, nous avons envoyé 300 enveloppes pour un sondage sur le renouvellement de l'équipe, en retour, nous n'avons reçu que 2 réponses..... C'est peu.....

Un petit rappel, à qui s'adresser pour des renseignements :

Le père Georges Skotniki, curé de la paroisse St François d'Assises à Moncutant. Tel. 05 49 72 60 20

Le père Martin Boutin (auxiliaire) L'Absie. Tel. 05 49 95 81 06

Le père Paul Pintaud (auxiliaire) La Chapelle St Laurent. Tel. 05 49 72 18 62

Le père André Monnaud (auxiliaire) La Chapelle St Laurent Tel 05 49 72 18 86

Les diacres : Louis Jourdain Chanteloup, Joseph Boyer Courlay, Guy Pecheraud Chapelle St Laurent.

Pour Largeasse :

Roger David (délégué) en liaison avec les autres paroisses et les membres de l'équipe. Tel 05 49 72 02 45

Jean Paul Bordeau (délégué matériel et finances) en liaison avec la grande paroisse. Tel. 05 49 72 80 54

Chrystelle Caillé (délégué annonce à la foi) baptême enfants et adultes - catéchèse - communion. Tel. 05 49 72 20 74

Fernande Savin (délégué prière) préparation messes et diverses cérémonies Tel. 05 49 72 18 26

Jacqueline Clochard (délégué charité) sépultures- visites aux malades et personnes âgées. Tel ; 05 49 74 85 75

Andrée Chausseray. (intentions de messe) Tel. 05 49 72 19 94.

Marcelle Jarry (rosaire) Tel. 05 49 72 17 79.

La musique et répétition chant sont assurés par Fernande Savin et Pascale Jarry

Le service de l'église lors des cérémonies est assuré par Joseph Savin et Marcel Jarry

Le gardiennage de l'église par Albert Pillet

En souhaitant que nos églises restent encore ouvertes et bien vivantes.

Merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à la vie de l'église.

L'équipe paroissiale vous souhaite une bonne et heureuse année



## Le club des aînés

Le club des aînés vous souhaite une bonne et heureuse année à tous avec la santé.

Notre club est en bonne forme et heureux de se rassembler.

Nous avons toujours les rencontres du jeudi et le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois : un mini concours de belote.

Ouvert à toutes les personnes de Largeasse, adhérents ou non adhérents. En été, la boule.

En 2018, nous avons prévu une sortie d'un jour - le 9 mai - (la fête du jarret) à Dénézé sous Doué.

Déjeuner spectacle comique avec PAULO - prix 45 €. Intéressés s'inscrire avant fin février.

tel 0549720890 ou 0549640034

Venez nous rejoindre, ce sera un plaisir pour nous.

## Groupe ornithologique

Participez au suivi de la biodiversité sur votre commune

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres met à votre disposition des outils pédagogiques et interactifs pour participer au suivi et à la protection de la biodiversité de votre commune :

Participez aux animations et aux sorties nature, aux ateliers pédagogiques (fabrication de nichoirs, de mangeoires...), aux inventaires...

€Saisissez vos observations d'oiseaux et autres espèces sur le site [www.nature79.org](http://www.nature79.org) ou directement via votre smartphone en téléchargeant l'application « Naturalist ».

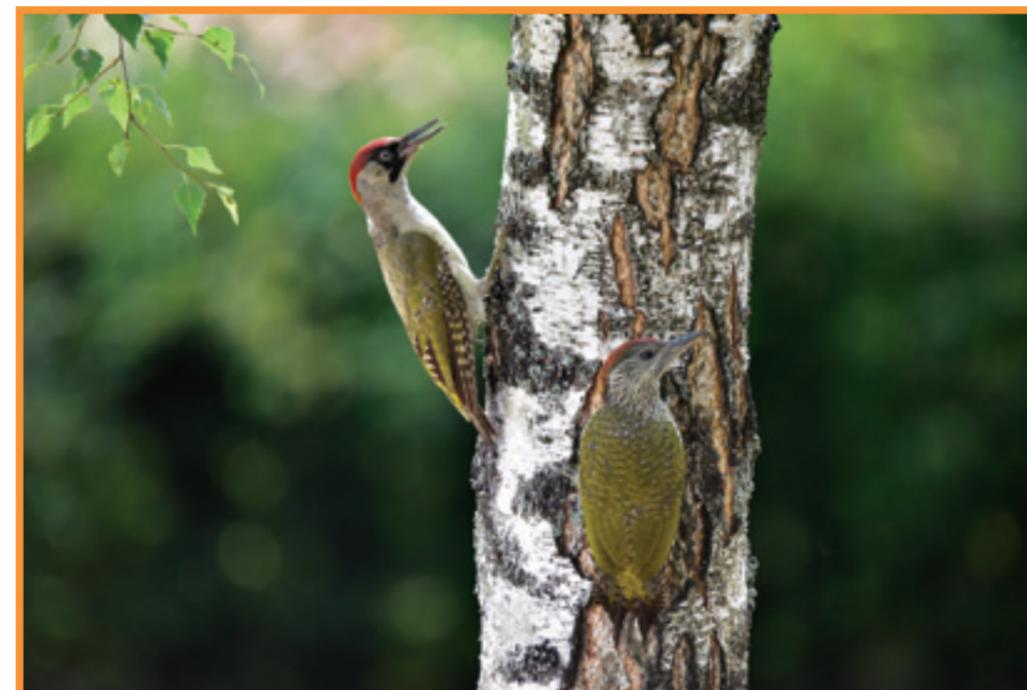
Suivez l'actualité ornithologique sur nos pages facebook et youtube « Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres » et sur notre site internet [www.ornitho79.org](http://www.ornitho79.org).

Téléchargez le Calendrier des sorties nature gratuites et ouvertes à tous et nos différentes brochures sur notre site internet comme le « Lirou », la revue annuelle sur l'actualité ornithologique du département,

€Découvrez nos expositions, nos conférences...

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) a pour objet l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres.

Depuis 36 ans, le GODS est un interlocuteur privilégié et reconnu sur la biodiversité. N'hésitez pas à nous solliciter, à venir nous rencontrer, à soutenir voire même participer à nos actions.

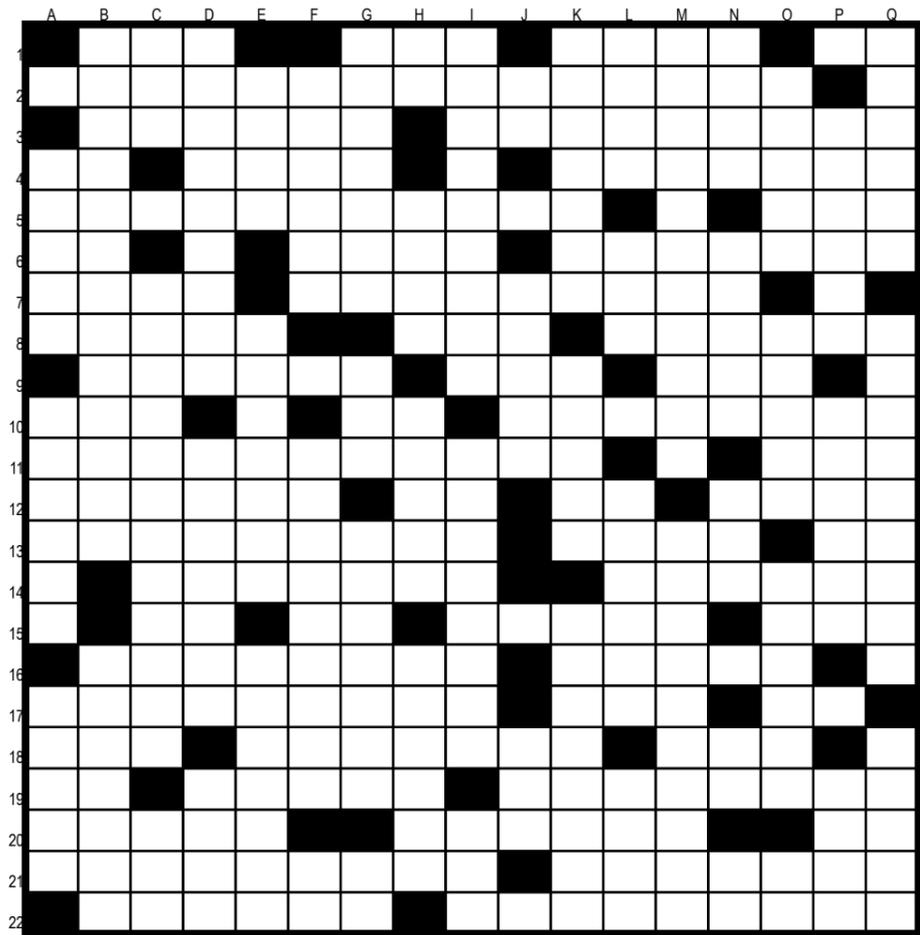


Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres  
Espace associatif Langevin Wallon, 48 rue Rouget de Lisle, 79000 Niort

05 49 09 24 49,

[contact@ornitho79.org](mailto:contact@ornitho79.org)

# Mots fléchés



**HORIZONTALLEMENT**

- 1 - Lagune - Transaction commerciale - Imprimeur Italien - Boite postale
- 2 - Village
- 3 - Fidèles - Crânerai
- 4 - Adjectif possessif - Versant à l'ombre - Construire
- 5 - Passage d'un astre - Surface
- 6 - Langue - Achevas - Enterras
- 7 - Poulie - Chasser
- 8 - Parmi - Ecole supérieure - Prépare
- 9 - Département - Toutes Taxes Comprises - Liquide (mêlé)
- 10 - Plante à bulbe - Norme Française - Transformant des atomes
- 11 - Coloredraient - Animal pluricellulaire
- 12 - Fixe l'aviron - Consonne double - Point cardinaux - Multiplie
- 13 - Concrétisait - Tête - Six
- 14 - Foulard - Route
- 15 - Etat Major - Infinitif - Village - Equidé
- 16 - Rougir - Commune des ardennes
- 17 - Satiriste - Pays - Article
- 18 - Partie d'une voile - Paralysie - Prénom féminin
- 19 - Charpente - Administrée (inversé) - Analphabète
- 20 - Sculpteur français - Pelier - Sapin
- 21 - Recouvrir - Bâtie
- 22 - Décence - Eclusage

**VERTICALEMENT**

- A - Répartition - Cocktails - Digne
- B - Village - Fruits
- C - Point gagnant - Employeurs - Bon service
- D - Village - Lotus sacré des hindoux - Flana
- E - Ville du tarn - S'éclipsais - Couvre-pieds
- F - Ouverte - Adopter le russe - Do
- G - Impôts - Ecole supérieure - Enoncé général - Règle
- H - Métal - Corrige - Cesser - Rangée
- I - Bénissant - Anéantir - Gendarme
- J - Symbole du sodium - Tarte - Cri des charretiers
- K - Surgir - Os courbés - Affreuses
- L - Peintre (mêlé) - Habitation - Village - Ampoules
- M - Détecterais - Village
- N - Commune de l'aisne (inversé) - Déchets organiques - Support - Liaison - Radio
- O - Elu (inversé) - Exquis - Contrat - Voyelles
- P - Purifiais - Action tonique - Néant
- Q - Fruits - Conseiller - Cahier superflu

# Sudoku

9	5			1		7	4
	1					2	
2	4		7	3		5	
1			6		5		8
		9	1		8	3	
8	2			7			6
6			9			4	
				5	2		
3							

# Calendrier des fêtes



**JANVIER**

- Mardi 9 : Assemblée Générale de l'UNC
- Dimanche 14 : Concours de belote Amicale Bouliste
- Jeudi 18 : Mini concours de belote des Aînés
- Samedi 20 : Repas CCAS



**FEVRIER**

- Dimanche 4 : Concours de Belote UNC
- Jeudi 8 : Repas du Mardi Gras des Aînés
- Jeudi 15 : Mini concours de belote des Aînés
- Dimanche 18 : Concours de Belote de L'Ecole Ste Anne

**MARS**

- Dimanche 4 : vide-dressing par l'Ecole Ste Anne à la salle omnisports
- Dimanche 4 : Assemblée Générale de l'Amicale bouliste (secteur de Parthenay)
- Jeudi 8 : Déjeuner dansant de la mi carême des Aînés
- Vendredi 9 : Assemblée Générale de l'Amicale bouliste Largeasse à la salle du Millénaire
- Jeudi 15 : Mini concours de belote des Aînés
- Samedi 17 : Bal du foot par le SCAL
- Samedi 24 : Banquet de l'Ecole Ste Anne



**MAI**

- Jeudi 17 : Mini concours de belote des Aînés
- Samedi 25 et Dimanche 26 : Spectacle du Musiclub



**JUILLET**

- Vendredi 6 : Fête communale
- Mardi 10 : Concours de belote cantonal des Aînés
- Jeudi 19 : Mini concours de belote des Aînés - Journée de l'amitié

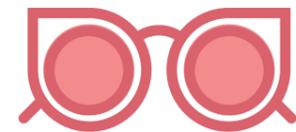
**AVRIL**

- Jeudi 5 : Repas de Pâques des Aînés
- Samedi 14 : Atelier cuisine (comité d'animation)
- Jeudi 19 : Mini concours de belote des Aînés



**JUIN**

- Jeudi 7 : Repas de la fête des mères et pères des Aînés
- Jeudi 21 : Mini concours de belote des Aînés



**SEPTEMBRE**

- Jeudi 20 : Mini concours de belote des Aînés
- Samedi 22 : Atelier cuisine (comité d'animation)
- Samedi 22 et Dimanche 23 : Rassemblement de VANS au Rocher Branlant



**OCTOBRE**

- Jeudi 18 : Mini concours de belote des Aînés

**NOVEMBRE**

- Jeudi 8 : Conférence avec M. BAJON sur l'année 1918
- Vendredi 9 et Samedi 10 : Spectacle de chants des D'chantés (musclub)
- Jeudi 15 : Mini concours de belote des Aînés
- Dimanche 18 : concours belote des chasseurs



**DECEMBRE**

- Samedi 1<sup>er</sup> : Banquet de l'Amicale Bouliste
- Dimanche 2 : Concours de belote de l'Amicale Bouliste
- Samedi 8 : Atelier cuisine
- Jeudi 13 : Assemblée Générale des Aînés
- Vendredi 14 : Fête de Noël Ecole Ste Anne
- Vendredi 20 : Mini concours de belote des Aînés et Bûche de Noël



## Solutions des Jeux de l'an passé

L	B	O	A	V	A	N	N	E	D	R	A	P
L	E	B	O	U	S	S	I	G	N	O	U	X
G	A	R	O	T	I	E	R	E	M	E	L	I
L	O	L	E	S	E	S	C	A	L	E	O	L
A	L	T	O	T	U	A	L	A	N	G	U	I
R	E	I	N	E	D	E	S	R	E	I	N	E
R	U	E	N	E	O	N	S	S	I	E		
A	D	R	E	T	S	M	S	A	S	R	O	I
I	S	E	R	O	I	S	E	S	S	C	O	R
N	M	O	I	R	O	N	A	I	S	E	S	E
C	E	T	R	E	T	R	O	E	N	E	S	A
O	T	A	I	R	E	D	D	A	T	T	I	E
U	A	S	O	I	A	S	E	R	A	Y	A	D
R	I	B	O	S	O	M	E	R	E	I	L	L
T	R	U	N	N	O	R	A	M	A	E	R	L
I	N	S	I	S	T	O	N	S	A	G	E	E
F	E	E	G	G	I	O	N	G	E	S		T
O	S	T	I	N	E	R	A	S	A	I	R	C
S	T	O	D	E	R	E	N	S	C	A	I	D
S	T	E	A	R	I	N	E	I	N	T	E	R
E	U	S	T	A	T	I	S	M	E	E	P	I

# état civil

## NAISSANCES

Le 4 Juin : Ethan Brosseau, le fils de Mickaël BROSSEAU et d'Edwige HOAREAU, la Nouette.

Le 11 juillet : Kylian GENDREAU, fils de Jérôme GENDREAU et Sandra CHEVALLIER, Les Jolains.

Le 25 juillet : Kaïssy MILLARD COATALEM, fille de Jérémie MILLARD et Gaëlle COATALEM, La Foucaudière.

Le 26 septembre : Célia BIROT, fille de François BIROT et Nadège MIE, La Haie.

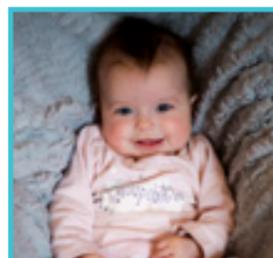


Ethan BROSSEAU

Kylian GENDREAU



Célia BIROT



Kaïssy MILLARD COATALEM



## MARIAGES

Le 10 juin : Matthieu GAZEAU et Delphine MOLÉ, Les Alleuds Métairies.  
Le 9 septembre : Benoit GOUBAND et Véronique BRUNET, 22 rue de la Gâtine.

## ILS SONT ARRIVÉS PARMIS NOUS EN 2017 :

- BLANCHIN Emeline et Pauline LEGRIS, 5 place de la mairie
  - CAIZERGUES Monique, logement n°8, résidence Bellevue
  - GOURDON Josette, logement n°13, résidence Bellevue
  - MOINE Jeannine, logement n°1, résidence Bellevue
  - ROLLIER Yolande, logement n°7, résidence Bellevue
  - MAILLIE Wilfried et Anne-Marie, 17 bis rue de la République
  - BAUDOUIN Dominique et Sylvie GIRAUD, 3 rue Adrien Violeau
  - AGUGGIARO Jean, 1 rue Adrien Violeau
  - BERTRAND Ludivine et son amie, la Gouzinière
  - CHAPPE Christiane, 8 rue de la République
  - BOISSINOT Julie, la Guelerie
  - BURNEL Jacqueline, 21 rue de la République
  - DOIHOMA Paul, 12 rue de la République
  - WAGREZ Michel et Marie-Thérèse, 20 rue de la République
- Erratum :
- FUSEAU Annie, Résidence Bellevue (en février 2016)
  - NAUDON Arnaud et TESSIER Aline, la Chabirandière (en mars 2016)



## DÉCÈS

- Le 12 janvier : Mme Jacqueline NOIREAUD veuve SAVIN, la Maison Neuve.
- Le 16 janvier : Pierre BRÉMAUD, Résidence Bellevue.
- Le 14 mai : M. Claude MORINIERE 2 rue de la Gâtine.
- Le 2 août : Mme Pierrette MERCERON veuve JOURDAIN, Résidence Bellevue.
- Le 2 août : M. Yves JAUDEAU 28 rue de la République.
- Le 2 août : M. Roger GUILLOTIN Résidence BELLEVUE.
- Le 15 août : Mme NOZIERES Brigitte épouse NOGRET 8 rue du Général de Gaulle.
- Le 30 Septembre : M. Guy GEAY La Foucaudière.
- Le 2 novembre : M. Denis MICHONNEAU L'Aillon.
- Le 8 novembre : M. Maurice BORDEAU Châteauneuf.

Erratum

Le 8 Août 2016 : Roger GAZEAU Les Alleuds.

# tarifs de location de salles

## RÉSERVATION DES SALLES : RETRAIT DES CLÉS

Les clés des salles de réunion ou salle Guy Gonnord doivent être retirées au secrétariat de mairie la veille avant 17 H. et déposées dans la boîte aux lettres de la mairie après utilisation.

Depuis début 2017, les modalités de paiement ont changé. Un acompte est demandé avant chaque location et le solde sera versé au moment de la remise des clés.

**Nouveau dans le règlement intérieur :**  
L'organisateur devra restituer les locaux propres et le matériel rangé.

Fêtes des enfants	Gratuit
Assemblée Générale – 1 grande salle/ 300 Places	230 €
Assemblée Générale – 2 grande salles (avec repas sans cuisine)	335 €
Salle de réunion (sociétés non communales)	86 €

Banquet, concours de cartes associations communales :	
1 salle	205 €
2 salles	265 €

Soirée de sociétés non communales :	
1 salle	570 €
2 salles	720 €

Banquet (mariage) organisé par des personnes extérieures :	
A partir de vendredi 9H00	
1 salle	370 €
2 salles	510 €
Option : jeudi Soir 18h00	52 €

Banquet (mariage) organisé par les habitants de la commune :	
A partir de vendredi 9H00	
1 salle	240 €
2 salles	285 €
Option : jeudi Soir 18h00	52 €

Terrasse (personnes extérieures)	190 €
Terrasse (Habitants de Largeasse)	140 €
Vin d'honneur	85 €
Lendemain de mariage (extérieurs)	80 €
Lendemain De mariage (Habitants de Largeasse)	40 €
Cafetière	25 €
Gymnase (à titre exceptionnel)	220 €
Réveillon	710 €

## Solution du sudoku 2018

1	5	6	2	9	7	2	8	3
9	3	2	2	5	8	1	6	7
2	8	4	3	1	6	5	7	9
5	9	1	6	7	3	7	2	8
7	7	3	8	2	1	6	9	5
8	6	2	5	7	9	7	3	1
6	1	5	9	3	7	8	7	2
3	2	8	7	6	5	9	1	7
4	7	9	1	8	2	3	5	6

# Revue de presse

## ► Largeasse. Les parcelles à 1 € validées

Lors du dernier conseil municipal, le maire, Jean-Jacques Grolleau, a confirmé avoir reçu l'accord préfectoral pour la vente des terrains du lotissement des Champs-Berton, à 1 € le m<sup>2</sup>.

D'ores et déjà, neuf parcelles sont vendues sur un total restant de douze, et rue des Tilleuls, deux parcelles sont en cours d'acquisition. « C'est une bonne nouvelle pour tout le monde, artisans, commerçants, école, cela va redonner du dynamisme à la commune », a précisé le maire.

**Eoliennes.** La société Neoen, porteuse du projet en cours de six éoliennes, a suggéré un deuxième projet identique dans la même zone, à la suite d'une suppression d'un couloir aérien. Le Conseil a refusé cette proposition.

**Projet d'une Maison d'assistantes maternelles.** Le Conseil n'ayant pas trouvé de logement vacant aménageable, une décision sera prise au prochain conseil sur le lieu d'implantation du bâtiment à construire. L'association Mon aventure miniature, utilisatrice des locaux, a été créée par Emille Brossneau, Fabrina Fazilleau et Claudie Giret.

**Boulangerie.** Le Conseil a pris

acte du courrier de M. Jourdain, boulanger local des locaux communaux, faisant part de son désir d'arrêter son activité au 1<sup>er</sup> novembre. Une réflexion sera menée sur les actions à entreprendre pour conserver ce commerce.

**Fête communale.** Elle est fixée au 7 juillet, et sera agrémentée d'un feu d'artifice à l'occasion de la dixième édition.

**Subventions aux associations.** Elles sont reconduites à l'identique de 2016, soit : 1 000 € au Foyer rural, au tennis, au SCAL, au Musiclub et à l'Espoir gymnique ; 2 250 € à l'ADMR ; 4 000 € au CCAS ; 750 € au Groupe de défense contre les ennemis des cultures ; 150 € à l'ONG Franco Malgache et l'UNC.

**Travaux.** La réfection de l'éclairage de la salle des sports a été engagée auprès de la société GEF-TP pour 25 K€. **Décisions diverses.** Le Foyer des Jeunes va rouvrir pour les jeunes à partir de 14 ans, sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Bodin et Coutanceau.

Le tribunal a validé la procédure d'expulsion du logement communal rue de la République, au 6 juin.

## Employée communale, Marylène à la retraite

Samedi, le maire Jean-Jacques Grolleau a convié élus et employés municipaux au foyer Guy-Gonnord, pour fêter le départ à la retraite de Marylène Chausserais. Les anciens maires et employés communaux étaient aussi invités. Marylène a débuté sa carrière professionnelle en 1977 comme aide cantinière, recrutée par le maire de l'époque, Guy Gonnord. Elle a ensuite, au gré des besoins et des appellations, assuré les fonctions d'agent d'entretien, pour finir agent technique territorial jusqu'au 1<sup>er</sup> avril dernier date à laquelle elle a fait valoir son droit à la retraite. « Discrétion, adaptabilité, ponctualité, bonne humeur » sont les qualificatifs mis en avant par Jean-Jacques Grolleau, lors de son discours de remerciements.

Marylène, qui a connu quatre maires et de nombreux collègues, a tenu à les remercier, « avec une pensée particulière pour Georgette Rambaud avec qui j'ai débuté et qui m'a tout appris », précise-t-elle. « À la cantine scolaire, j'ai eu le bonheur de voir se succéder deux générations d'une même famille ». Des cadeaux et des fleurs lui ont été offerts.



Les employés communaux, anciens et actuels, autour de Marylène Chausserais.

## ► Largeasse. Une page se tourne à la menuiserie Bouju

Après 35 ans d'activités de menuiserie, charpente, agencement de cuisine, Joseph Bouju a fait valoir ses droits à la retraite. Florian Bonneau a pris la suite de son affaire depuis le 11 juillet. Après son apprentissage, notamment chez les compagnons à La Rochelle, Florian a effectué un tour de France de compagnonnage pendant cinq ans, puis a travaillé chez Asselin à Thouars et chez Qualicom (agencement de magasins).

Il continuera l'activité de son prédécesseur avec l'aide de Remy Grellier, son employé, et proposera également la réalisation de mobilier moderne. D'ores et déjà, il est labellisé éco-artisan et a suivi la formation pour l'obtention du label RGE.

« Je remercie ma clientèle et compte qu'elle reportera sa confiance sur Florian » a précisé Joseph qui accompagnera son successeur dans cette phase de démarrage.



Joseph Bouju et son successeur, Florian Bonneau.

Le Chêne créatif est le nom choisi en remplacement de menuiserie Bouju, et un site internet est en cours de création.

14, rue de la Gâtine. Contact : 05 49 72 18 33 et 06 73 83 89 51.

## « Nous restons attentifs à toute proposition de reprise »

Le commerce, sujet principal de la réunion du conseil municipal du 8 novembre, a généré un long débat. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la boulangerie-épicerie est fermée, et de nombreuses actions ont été entreprises pour trouver des repreneurs. Deux candidats potentiels étaient sur les rangs mais leurs dossiers n'ont pas abouti. Une demande a été déposée sur le site TFI « SOS villages » et cinq personnes de toute la France se sont manifestées, sans suite valable à ce jour.

« Nous sommes aujourd'hui à un point ultime de nos actions, il va falloir prendre des décisions rapidement, nous avons des locaux adaptés en bon état, il faut les faire vivre, pour le bien des Largeassiens », précise Jean-Jacques Grolleau, le maire. Une équipe du conseil s'est déplacée à Moutiers-sous-Argenton afin de visiter le commerce solidaire mis en place depuis plus de cinq ans.

### L'avis des habitants

Michel Roullier a exposé le principe du commerce solidaire et déclaré : « Je suis persuadé que c'est une bonne solution, encore faut-il trouver des personnes volontaires qui veulent s'impliquer. L'exemple que nous avons vu à Moutiers prouve que ça peut fonctionner : un groupe de vingt-cinq volontaires, deux employés à mi-temps et des comptes à l'équilibre pour un budget annuel de 200 000 € - pour une commune de 600 habitants comparable à Largeasse 740 habitants. »

Véronique Gilles suggère : « Il faut questionner les Largeassiens pour connaître leurs intérêts et ensuite les analyser pour une suite à donner. » À l'unanimité, le conseil décide de



L'adjoint Thomas Michonneau et le maire Jean-Jacques Grolleau devant le local communal.

créer une commission qui rédigera rapidement un questionnaire à l'attention des Largeassiens. « Dans cette attente, nous restons attentifs à toute proposition de reprise de la boulangerie-épicerie », a conclu le maire.

**Lotissement des Champs-Berton.** Projet d'agrandissement de 22 parcelles.

**Travaux.** Reprise des travaux d'enfouissement des réseaux rue de la République, à partir du 20 novembre et ce jusqu'en avril 2018.

**Diverses décisions.** Accord sur les indemnités du gardiennage de l'église (360 €) et celle du comptable (445 €).

Acquisition d'un logiciel de gestion des emplacements au cimetière.

## LARGEASSE Changement de propriétaire au garage automobile

Largeasse Automobiles, c'est le nom que Peter Hippeau a donné au garage Fournier qu'il a repris début novembre.

Depuis 25 ans, Peter s'est forgé son expérience en travaillant dans différents garages automobiles de la région niortaise, et il est à même aujourd'hui de proposer des prestations d'entretien telles que : diagnostic, vidange, pneumatiques, distribution, amortisseurs, échappement, climatisation et pare-brise pour toutes marques de voitures, utilitaires et camping-cars. Il est s'est équipé d'outils de diagnostic correspondants.

La vente de voitures neuves et d'occasion est aussi proposée. Le garage est ouvert du lundi midi au samedi midi, téléphone : 05 49 72 02 38 ou 07 71 93 47 62.



Peter Hippeau, propriétaire de Largeasse Automobiles.

## « L'appel du pied de nos clients »

La SARL Baudouin de Largeasse reprend l'entreprise de travaux agricoles et publics de Ghyslaine et Jean-Marie Moreau, la retraite se profilant.

La famille Moreau a commencé son activité à la Challerie de Saint-Marsault, d'où elle est originaire. Joseph, le père, a démarré par l'achat d'une moissonneuse-batteuse en 1957, symbole d'une nouvelle révolution mécanique de l'agriculture. Les travaux mécanisés - travail du sol, semis, épandage... - se développent alors. L'installation de Jean-Marie, en 1976, orientera l'entreprise vers les travaux publics. « Le petit tracto-pelle de papa est remplacé par une première pelle mécanique à chenille beaucoup plus performante. Au fil des ans, le nombre d'engins augmente grâce également à un contrat de location en 1990 avec l'entreprise Charrier TP de Combrand. En 2016, on compte neuf pelles mécaniques et quatre moissonneuses batteuses dans le parc matériel et 12 salariés ».

### Relativement peu de cas de concurrence

De son côté, Dominique Baudouin conduit une entreprise à l'Éscale de Largeasse uniquement axée sur les travaux agricoles. « Mon père s'est installé en 1955 et a lui aussi débuté par l'activité de battage dans les années soixante. Le développement de la méthode ensilage à partir de 1970 a révolutionné également l'entreprise ». La mécanisation agricole était en route, l'entreprise n'a cessé depuis de répondre aux avancées technologiques. « Cette montée en puissance a continué en 1990, au moment de mon installation. Nous avons par exemple lancé le premier parasemis dans le département ; cette technique de semis sans labour du sol était décriée et il a fallu convaincre. J'ai aussi répondu à une offre pour des épandages d'amendements calcaires dans le Grand-Ouest. Aujourd'hui, avec mon associé Nicolas



Ghyslaine et Jean-Marie Moreau (à gauche) accompagneront la SARL Baudouin, qui vient de reprendre leur activité de travaux agricoles. Dominique Baudouin (3<sup>e</sup>) et Nicolas Digue (à droite), en sont les gérants.

Digue et nos sept salariés, nous arpentons plus de 20 000 hectares de terres agricoles que ce soit pour des épandages, des semis, les récoltes d'ensilage et de foin ou pour la moisson des céréales ».

Depuis de nombreuses années, les deux entreprises se côtoyaient sur des secteurs voisins, mais avec relativement peu de cas de concurrence. « Notre clientèle agricole est fidèle, à charge pour nous d'être réactif et d'assurer un service au top. Le client fait

régulièrement appel à nous au fil des travaux. Comme un appel du pied, c'est dans cet état d'esprit que des clients communs ont souhaité un rapprochement entre les deux entités », confie Dominique Baudouin. Les premiers contacts de fin octobre dernier se sont très vite avérés constructifs. En fin d'année, la reprise des quatre moissonneuses batteuses et du combiné balie ronde enrubanage est actée.

## Transition en douceur entre les deux entités



La récolte de céréales, temps fort pour l'entreprise Baudouin qui pourra compter sur Jean-Marie et Ghyslaine Moreau.

Cette reprise s'effectue sur fond de crise dans de nombreuses productions agricoles. Il faut s'adapter à la situation et faire le dos rond.

En ce qui concerne les entreprises de travaux agricoles, l'activité progresse légèrement. Les agriculteurs et les CUMA sont souvent perplexes au moment du renouvellement d'un de leur matériel, le choix de se retourner vers l'entrepreneur de travaux agricoles est parfois plus sécurisant. Jean-Marie et Dominique prévoient de rencontrer individuellement l'ensemble des clients agriculteurs de ce nord Deux-Sèvres.

« L'occasion pour moi, nouvel intervenant, de me présenter et d'offrir la palette de services étoffés que la SARL Baudouin peut apporter à leur

exploitation, sans s'interferer dans les travaux de terrassement, annonce Dominique Baudouin, et de confirmer ma volonté d'être actif dans le domaine agricole ».

Jean-Marie Moreau sera présent pour la campagne de printemps et de l'été 2017 : « On n'écarte pas un passionné de mécanique comme moi, d'ailleurs, le matériel agricole restera stocké dans notre hangar à la Challerie. Je m'attache à ce que tous les ingrédients soient réunis pour que cette transition soit un challenge réussi ». On l'aura compris, les deux hommes vont désormais parcourir un bout de chemin ensemble.

**SARL Baudouin : tél. 06 10 94 27 74 ; mail : dominique.baudouin79@orange.fr**

## « C'est beau, combien ça coûte ? »

Engagée depuis sept ans, la rénovation-extension de l'école Sainte-Anne vivait samedi son apothéose, avec l'inauguration. Le coût ? 760 000 €.



Une salle de classe et la cour, côté rue, qui accueille des jeux pour les enfants. L'école a été inaugurée samedi.

Tout commence dès 9 h 30 par la bénédiction du père Georges, en charge du secteur du Moncoutantal. De 10 à 12 heures, l'école s'ouvre à tous et de nombreux anciens élèves et membres du corps enseignant viennent se remémorer le passé et admirer cette belle réalisation.

### Les visiteurs s'extasient devant ce bel ensemble

Quatre classes neuves pour 70 élèves, du matériel pédagogique moderne, deux cours de récréation entièrement refaites et rééquipées, des dépendances bien conçues, un grenier refuge pour chouettes et chauve-souris, tout cela dans une parfaite harmonie de couleurs. Il n'en fallait pas plus pour que les visiteurs s'extasient devant ce bel ensemble.

Les enseignantes, les membres

de l'APEL (Association de parents d'élèves) et de l'OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) guident les visiteurs. « C'est beau, mais combien ça coûte ? » Le projet total s'élève à 760 000 €, financés par deux emprunts, une aide de la Région à hauteur de 45 000 €. La commune de Largeasse et l'Assildec (Organisme de financement du diocèse de Poitiers) se portent caution et remboursent l'emprunt sur 20 ans, à hauteur de 50 % chacun. Il aura fallu quatre ans de démarches

administratives et trois ans de travaux, réalisés à 85 % par des entreprises locales. Les bénévoles ont contribué à hauteur de 10 000 heures, notamment dans la déconstruction.

Après la visite, tout le monde s'est retrouvé à la salle omnisports ou une exposition de photos de classes attendait les visiteurs, avant les discours d'usage des acteurs de ce programme.

### A SAVOIR

## L'historique de Sainte-Anne

L'école a été créée en 1873 par la congrégation des sœurs Sainte-Anne de la Providence (à côté de Saumur). Au départ école de filles, elle

deviendra mixte dans les années cinquante et passera sous tutelle diocésaine en 1998.

## Se souvenir de Neuvy-Bouin

Entre 1987 et 1990, habitants du Bocage et de Gâtine se sont mobilisés contre un projet nucléaire. Un opposant témoigne dans un livre.

Julie DESBOIS

redac.parthenay@courrier-ouest.com

Entre 1987 et 1990, habitants du Bocage et de Gâtine se sont mobilisés contre un projet nucléaire. Un opposant témoigne dans un livre.

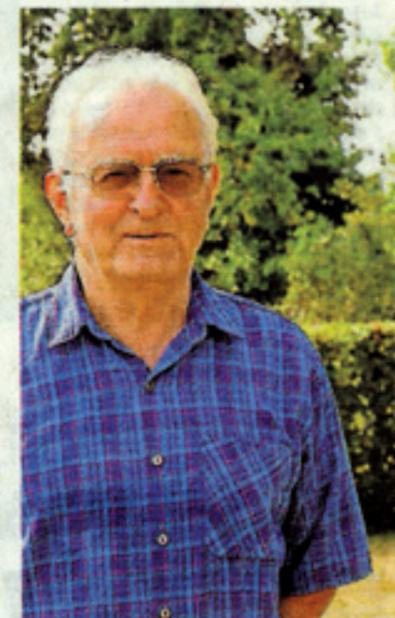
Le 9 février 1990, le moratoire signé par Michel Rocard met fin à trois ans de lutte acharnée contre un projet de centre d'enfouissement des déchets radioactifs aux confins de la Gâtine et du Bocage, à Neuvy-Bouin. Un combat qui a profondément marqué le territoire.

« La Gâtine n'est pas à vendre » est le titre du livre édité par Geste et l'un des slogans de l'époque. Ce témoignage, c'est celui de Charles Baudron, opposant de la première heure au projet de l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (Andra)

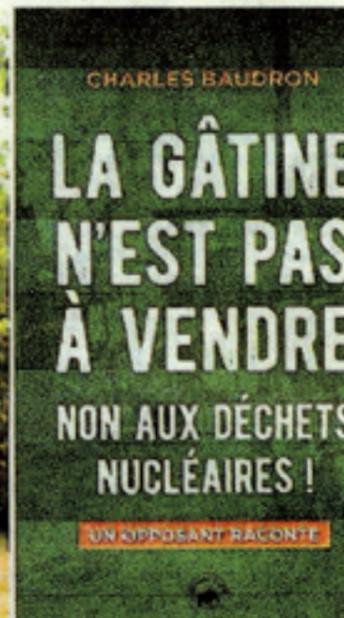
### « L'histoire se répète dans la Meuse »

Charles Baudron, 60 ans à l'époque, habitait à 1 km des lieux envisagés pour le stockage. Inconcevable pour lui de laisser faire. La révolte s'organise. La population locale se mobilise contre le projet et tente de rallier à sa cause les élus, à qui l'on promet des sommes mirobolantes s'ils acceptent le centre d'enfouissement. Deux mouvements de contestation volent le jour : Comité intercommunal d'action et de défense (CIAD) et le Groupement régional antinucléaire pour une information totale (Granit). Charles Baudron s'engage dans le CIAD et se bat sans relâche jusqu'à l'abandon du projet.

Près de 30 ans plus tard, à la demande de Robert Baudouin, qui était le président du CIAD – jamais dissous – il consigne ses souvenirs dans des cahiers d'écolier. Pendant



Robert Baudouin a incité Charles Baudron à écrire ses souvenirs. Avec les membres du CIAD, ils ont décidé d'en faire un livre. Parution prévue en octobre.



deux ans, de 2010 à 2012, Charles Baudron écrit, raconte, se remémore le combat avec l'aide de Robert Baudouin et de ses « deux pleines caisses de journaux ». « J'allais le voir deux fois par mois », indique-t-il.

Charles Baudron est aujourd'hui décédé. Mais ses écrits, sa mémoire, sont restés. Robert Baudouin a remis le tout en forme et l'a illustré avec des photos d'archives. Avec les autres membres du CIAD, ils décident d'en faire un livre. « C'était aussi une demande de la jeune génération pour ne pas oublier ce combat », explique-t-il. « Il faut se souvenir de Neuvy-Bouin parce que l'histoire se répète dramatiquement à Bure, dans la Meuse. »

Dans ce témoignage, à paraître au mois d'octobre, on retrouve les moments de tension, comme ce 12 décembre 1989, jour où 250 gendarmes

mobiles encerclent le terrain pressenti pour la construction du centre afin de le clôturer. Avec leurs tracteurs artisanalement blindés, les opposants ne les laisseront pas passer. Et monteront la garde nuit et jour. Et les bons souvenirs, comme le jour du « déménagement » des locaux de l'Andra, la fameuse Opération Obélix, le 12 août 1987. Ou cette « grande joie » quand le moratoire est tombé. « Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées à Maisonneuve. On montait sur les bottes de paille pour parler et se faire entendre. »

**Souscription jusqu'au 9 septembre.**  
Livre à 16,50 €.

Il sera vendu 20 € en librairie.

Contacts : Robert Baudouin, l'Escale, à Largeasse ou Colette Jean-Baptiste, par mail à coljean@infonie.fr

## A Largeasse, l'école finit en montgolfière

Plusieurs fois reporté en raison d'un temps incertain, le voyage en montgolfière a finalement eu lieu jeudi soir pour tous les enfants de l'école Sainte-Anne.

A tour de rôle, par groupe de six, ils sont montés dans la nacelle qui s'élevait à une dizaine de mètres, solidement ancrée au sol, et ont observé la vue en élévation. Point final de cette année scolaire qui clôt le thème sur « L'Air ».

Ainsi, depuis un an, les enfants ont visité le moulin du Chêne à Vernoux-en-Gâtine, qui leur a permis de développer les applications d'un moulin à vent, ils ont également fabriqué des parachutes, cerf-volant et ont découvert les outils de mesure relatifs à la météorologie.

Un programme mis en œuvre avec les enseignements et avec le concours financier de l'Association de parents d'élèves pour ce voyage

en ballon effectué par la société Montgolfière du bocage, de Cerizay. Les enfants étaient ravis. « J'ai le vertige, mais c'était super-bien ! » s'exclamaient un petit en descendant de la nacelle. Un public nombreux assistait à ces envolées, de même que les résidents de Bellevue qui jouxtent le champ d'évolution du ballon. Assurément une belle initiative qui laissera de bons souvenirs à tous ces enfants.



## Le P'tit Baluchon fait son chemin

Le fromage de chèvre, produit au GAEC Jarry, a de nouveau été récompensé par une médaille au Mondial du fromage et des produits laitiers à Tours.

À Largeasse, le GAEC Jarry de la Barotière produit des fromages de chèvre depuis plus de 30 ans.

De nombreuses distinctions ont récompensé au fil du temps le savoir-faire de la famille Jarry, mais cette année c'est au Mondial du fromage et des produits laitiers à Tours qu'ils ont concouru. Ils ont obtenu une médaille de bronze dans la catégorie fromage au lait de chèvre affiné au lait cru.

« Ce salon est une référence dans la profession avec plus de vingt pays en compétition, et nous sommes très fiers de cette récompense donnée au P'tit baluchon », commente Olivier l'affineur.

### Doux en bouche mais légèrement sec

« C'est à la demande d'un grossiste que nous avons développé ce fromage qui passe dans une toile lors du processus de fabrication, d'où l'appellation

baluchon. » Le P'tit baluchon, doux en bouche mais légèrement sec, est présent sur les marchés de Bressuire et de Niort où le GAEC Jarry propose ses fabrications ainsi qu'une grande variété de fromages fermiers au lait cru de toutes les régions de France. La médaille rejoindra les nombreux trophées accrochés dans l'entrée du laboratoire où les employés qui contribuent à cette réussite peuvent les contempler avec fierté.





Impression sur Papier 100% recyclé  
par Imprimerie André LIEVRE 05 49 95 80 59

